

Rapport d'activité 2022

Parcs de stationnement CASTELLANE et PREFECTURE



INDIGO

Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Marseille et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :



SOMMAIRE

L'ENTREPRISE	6
NOS METIERS.....	7
NOTRE HISTOIRE.....	9
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	10
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	17
I. PRESENTATION GENERALE.....	18
A. DESCRIPTIF DES PARCS.....	18
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	19
a) SOCIETE DELEGATAIRE.....	19
b) SOCIETE EXPLOITANTE.....	19
c) ADRESSE D'EXPLOITATION	20
C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES .	21
D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION	27
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS.....	27
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS	27
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS	29
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT	33
A. INVESTISSEMENTS / GER.....	34
B. CONTRATS D'ENTRETIEN	36
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	38
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	40
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	40
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES.....	43
a) Fréquentation horaires	43
b) Sorties gratuites	45
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS.....	47
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés	47
b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie	47
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS	49
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	50
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC).....	50
b) Répartition des modes de paiement.....	51

V.	QUALITE DE SERVICE	52
A.	SERVICES A LA CLIENTELE	52
	a) Service relations clients	52
	b) Service à la mobilité	53
	c) Service aux clients	54
	d) Services digitaux.....	57
B.	RECLAMATIONS CLIENTS	60
C.	QUALITE DE SERVICE	61
	a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères	61
	b) Engagements environnementaux.....	62
	c) Engagements sociaux	62
	d) Les moyens pour assurer la gestion du service	64
	e) Sureté et sécurité.....	66
VI.	ANALYSE DES EFFECTIFS	67
A.	ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021.....	67
B.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP.....	68
2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE		69
I.	COMPTE D'EXPLOITATION.....	69
A.	COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE.....	69
B.	COMPTES DU DELEGATAIRE.....	72
II.	COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE.....	74
III.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL	75
3. ANNEXES.....		76

PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



ORGANISATION FRANCE

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle. En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations.

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE
Président



Sébastien FRAISSE
Directeur Général



Vincent Miller
Directeur Général France



Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud Est

Pierre BONNABAUD, Directeur régional de la région Sud Est dans le périmètre duquel se situe la ville de Marseille.

NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL



Stationnement en ouvrage et services associés ET STATIONNEMENT VOIRIE



Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et souterrains.

Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking INDIGO est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.



MOBILITES ET RECHARGE ELECTRIQUE

Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privatives avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

DES SERVICES AUX CITADINS POUR UNE VILLE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS DURABLE

La Logistique urbaine est une thématique importante et croissante dans la mobilité des villes, générant un impact significatif sur la circulation, le bruit et la pollution. Pour répondre à ces enjeux, INDIGO mène une stratégie de développement de services et d'Espaces de Logistique Urbains (ELU) au sein de ses parkings, dont leur situation en hypercentres est un réel atout pour développer de nouveaux usages pour les collectivités, entreprises et particuliers.

L'objectif est de contribuer à la fluidification des déplacements urbains, de limiter la pollution et d'avoir un impact positif sur l'activité économique de la ville. Ainsi, INDIGO adapte ses espaces et noue des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de la logistique urbaine.

Réception de colis, zone de stockage ou de livraison, points de recharges électriques et espaces de stationnement dédiés font partie des illustrations concrètes de cette vision.

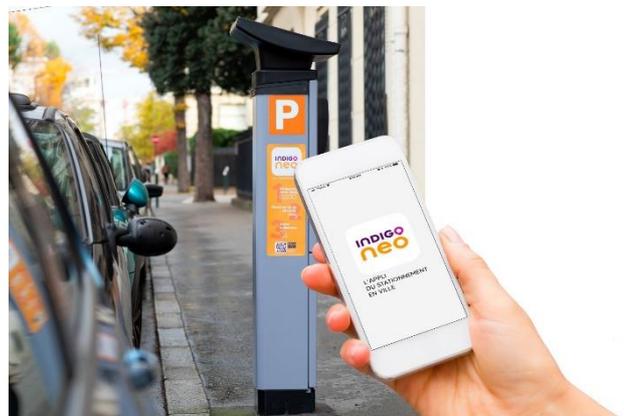
Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation de la vision du [Parking du futur](#) développée par INDIGO et Dominique Perrault Architecture : un espace durable, ouvert et interconnecté avec son environnement.



Digital et expérience client

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe INDIGO inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers, dans nos parkings comme en voirie.

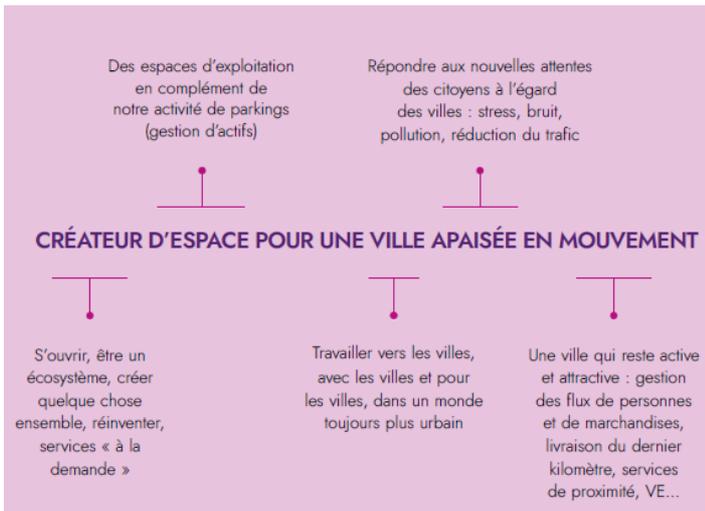
Plus concrètement, avec INDIGO Neo, la première application et le premier site internet du stationnement en ville, les utilisateurs peuvent gérer toutes leurs étapes en voirie et dans les parkings grâce à un parcours simple et sans couture. L'application propose un accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO grâce à la technologie de lecture de plaque, de réserver son stationnement, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, INDIGO Neo offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville. Cette solution utilisant le digital au service de la ville intelligente, permet aux usagers d'accéder, avec une seule et même application, à tous les parkings et toutes les voiries connectés à INDIGO Neo en Europe, mais aussi, d'optimiser leurs temps de trajets, la distance réalisée et les coûts de leur stationnement. Pour les collectivités, il participe à la diminution de la pollution, la fluidification de la circulation et le désengorgement des zones urbaines.



* pour « Mobility as a Service » la mobilité multimodale en tant que service

NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



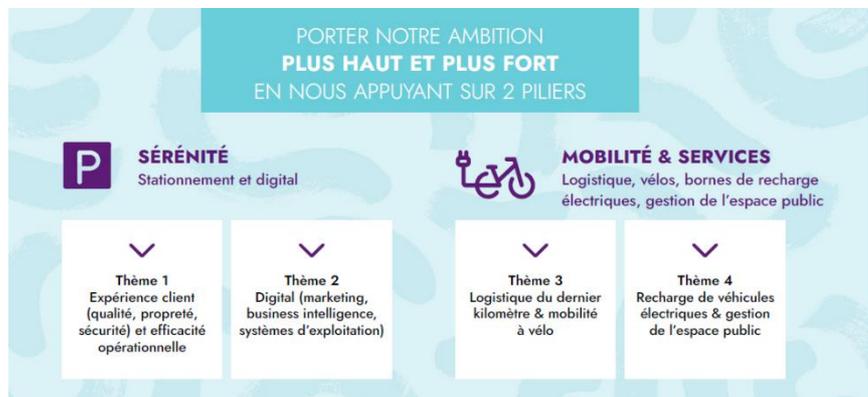
La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos

services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.



De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en coeur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

NOS ENGAGEMENTS RSE

ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIS

Le Pacte Mondial ou « Global Compact » est une initiative des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir 10 grands principes répartis sur les quatre thématiques suivantes : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Constatant que les principes du Pacte Mondial constituaient de longue date des valeurs fortes en son sein, INDIGO Group a décidé d'officialiser son engagement à long terme envers le développement durable en adhérant au Pacte mondial de l'ONU en juin 2022.

GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMAT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)

Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parc etc...



LA FONDATION INDIGO

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...).

Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable, incarnant en cela notre raison d'être, « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Opérationnelle à compter de 2023, la Fondation INDIGO a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable en intervenant dans plusieurs domaines :



- Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :
 - S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
 - Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.
- La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires.

La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, solidarité, culture et patrimoine).

NOTATION EXTRA-FINANCIERE

Les actions en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financières. En 2022, deux évaluations ont conforté le Groupe dans sa stratégie de développement durable. L'organisme GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark), spécialiste de l'évaluation des pratiques ESG des gestionnaires d'actifs immobiliers, lui a attribué une note de 87/100 en octobre 2022, en croissance de 9 points par rapport à celle de l'année précédente. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics a estimé en décembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'exposition aux risques ESG du Groupe s'améliore avec une note de 16,6, en progrès de 2,3 points par rapport à 2021.

Ces évaluations confirment celle de Vigéo-Eiris menée en fin d'année 2021, en attribuant le 31 décembre 2021 la note de 65/100 au Groupe Indigo, le classant au 85ème rang mondial sur un panel de 4 889 entreprises évaluées.

LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

L'HUMAIN AU CŒUR D'INDIGO



Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus INDIGO organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'INDIGO répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous

réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique « Vis ma vie en exploitation », met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique « J'aime et je partage ma passion » dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un talent, une passion et de partager cela avec ses collègues.

Vis ma vie en exploitation

Par Marie BONDI, Sylvie GAUTZ
le 27 avril 2022



Bienvenue dans votre nouvelle rubrique "Vis ma vie en exploitation". Nous sommes heureux d'ouvrir cet espace dont le but est de partager des bonnes pratiques pour faciliter le quotidien de nos équipes sur le terrain.

LA FORMATION AVEC CAMPUS INDIGO

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement. Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.



Index de l'égalité professionnelle
En 2020 en France, score de

90 | 100

Campus INDIGO
Plusieurs écoles de formation dans nos différentes filiales

Programmes RH internes
Parcours de qualification professionnelle, programme jeunes talents

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.

Les formations sur le terrain permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances, le personnel en formation bénéficie des mises en situation dans les parkings-écoles.

ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIETAUX

FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2021, INDIGO sensibilisation sur le

INDIGO travaille à handicapés. INDIGO handicapés dans de Travailleur

Aussi en partenariat l'Insertion (AGEFIPH) et a handicapés sur des



a lancé une campagne de prévention et de handicap au Travail.

l'amélioration de la prise en compte des travailleurs accompagne notamment ses travailleurs leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

avec l'Association de Gestion du Fond pour Professionnelle des personnes Handicapées développé une politique d'accueil de stagiaires fonctions d'Agent d'Exploitation.

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Un Pitch&Go (émission interne quotidienne) y a été consacré. Une référente harcèlement pour le groupe a été nommée. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.



DEVELOPPER LA MIXITE

Compte tenu des enjeux de féminisation de nos équipes et des instances dirigeantes, INDIGO voit, dans l'index de l'égalité femmes-hommes, une opportunité de progresser en matière de mixité en France.

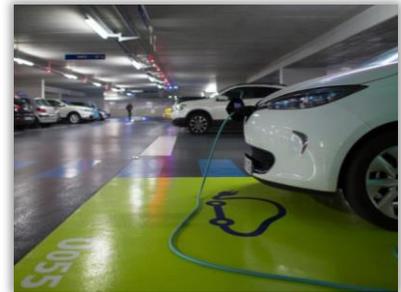
INDIGO en France a obtenu la note de 90 sur 100 points pour l'année civile 2020 :

- L'écart de rémunération : 40 points
- L'écart du taux d'augmentation : 20 points
- L'écart du taux de promotion : 15 points
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15 points
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 points.

LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à disposition de nos clients des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de **2620 points de charge électrique** sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter en toute sérénité de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les offres **Park & Charge**.

Ces offres permettent à tous les électromobilistes de trouver la solution de recharge adaptée à leurs usages.

L'offre « **A la carte** » permet de se recharger sur n'importe quelle borne et la tarification est en fonction de l'usage réel en Kwh et en durée de stationnement. Elle est adaptée aux recharges occasionnelles.

L'offre « **Open** » permet de bénéficier d'un badge permettant de se recharger à volonté dans n'importe quelle borne d'un parking Indigo à un tarif forfaitaire dans la limite de 16h de recharge continue et de 250 kwh/mois. Elle est adaptée aux consommateurs itinérants.

L'offre « **Park & Charge Zen** » est l'offre la plus adaptée pour nos abonnés. Elle inclut le stationnement et la recharge à un tarif avantageux.



Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

NOS OFFRES DE RECHARGE



 <p>Un tarif à la carte et des bornes compatibles tout opérateur</p> <p>0,30 € / kWh + 0,03 € / min¹</p>	 <p>Un badge pour recharger dans tous les parkings équipés²</p> <p>69 € / mois³</p>	 <p>Un abonnement incluant le stationnement et la recharge</p> <p>Prix d'un abonnement + 49 € / mois⁴</p>
--	---	--

INFLATION, CRISE ENERGETIQUE

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation. Les difficultés d'approvisionnement que nos sociétés ont connu depuis la crise du COVID avaient commencé à créer un environnement propice à l'augmentation des prix. La guerre en Ukraine et les tensions sur le secteur énergétique poursuivi cet élan, et provoqué une inflation à des taux qui n'avaient pas été connues depuis près de 40 ans.

Cette inflation n'est pas spécifique à certaines catégories de biens ou d'équipements, elle est générale.

Le secteur du stationnement n'est donc pas épargné.

Les coûts de l'énergie et des biens nécessaires au fonctionnement des installations qu'Indigo gère ont été très impactés. Les salaires ont également été revalorisés pendant cette année afin de tenir compte de l'inflation.

INDIGO s'est mobilisé tout au long de cette année 2022 pour circonscrire et limiter ces évolutions. Néanmoins, ce contexte inflationniste va se poursuivre en 2023. Nous continuerons à faire notre possible pour limiter son impact sur nos exploitations, mais nous devons également faire évoluer la tarification de nos parkings afin de préserver l'équilibre de nos contrats.



COMPTE-RENDU TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DES PARCS

PARC CASTELLANE

- Capacité : 540 places réparties sur 5 niveaux
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules avec deux voies,
- Equipements de péage : 2 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie, 3 lecteurs piétons et 1 lecteur véhicule dans la rampe d'entrée.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR, American express et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage et OPnGO en bornes de sortie.

PARC PREFECTURE

- Capacité : 636 places réparties sur 14 demi-niveaux et un parking « Police » de 46 places.
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules pour le parc public avec deux voies, 1 rampe d'entrée/sortie dédiée au parking Police.
- Equipements de péage : 2 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR, American express et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage et OPnGO en bornes de sortie.

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement CASTELLANE

Signature du contrat : 16/12/1993
Echéance du contrat : 15/12/2043
Date du dernier avenant : 16/07/2015 pour l'avenant 5 (tarification au 1/4h)

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement PREFECTURE

Signature du contrat : 16/12/1993
Echéance du contrat : 15/12/2043
Date du dernier avenant : 16/07/2015 pour l'avenant 5 (tarification au 1/4h)

a) SOCIETE DELEGATAIRE

**Société Méditerranéenne de
Stationnement**

SMS

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue Paradis -
13006 Marseille

b) SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, SMS fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Julien GRAVINI
Directeur de Secteur Bouches du Rhône
CC BOURSE – 17 cours Belsunce
13001 MARSEILLE
Tel : 06 30 67 50 20
Mail : julien.gravini@group-indigo.com

c) ADRESSE D'EXPLOITATION

Société Méditerranéenne de Stationnement

Parc de Stationnement CASTELLANE

14 Bis Avenue Cantini
Place Castellane
13006 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA
Responsable de District
Tel : 06 72 82 38.43
Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

Johann PEETERS
Responsable de Site
Tel : 07 86 99 60 75
Mail : johann.peeters@group-indigo.com

Société Méditerranéenne de Stationnement

Parc de Stationnement PREFECTURE

Place de la Préfecture
13006 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA
Responsable de District
Tel : 06 72 82 38.43
Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

Johann PEETERS
Responsable de Site
Tel : 07 86 99 60 75
Mail : johann.peeters@group-indigo.com

C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

PARC CASTELLANE

TARIFS 2021

TARIF

Au 01/01/2021

SMS



VILLE DE MARSEILLE Castellane

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,90 €	0,90 €	0,50 €	0,50 €
16mn à 30mn	0,70 €	1,60 €	0,50 €	1,00 €
31mn à 45mn	0,70 €	2,30 €	0,40 €	1,40 €
46mn à 1h	0,70 €	3,00 €	0,40 €	1,80 €
1h01 à 1h15	0,70 €	3,70 €	0,40 €	2,20 €
1h16 à 1h30	0,70 €	4,40 €	0,40 €	2,60 €
1h31 à 1h45	0,70 €	5,10 €	0,40 €	3,00 €
1h46 à 2h	0,70 €	5,80 €	0,40 €	3,40 €
2h01 à 2h15	0,70 €	6,50 €	0,40 €	3,80 €
2h16 à 2h30	0,70 €	7,20 €	0,40 €	4,20 €
2h31 à 2h45	0,70 €	7,90 €	0,40 €	4,60 €
2h46 à 3h	0,70 €	8,60 €	0,40 €	5,00 €
3h01 à 3h15	0,70 €	9,30 €	0,40 €	5,40 €
3h16 à 3h30	0,70 €	10,00 €	0,40 €	5,80 €
3h31 à 3h45	0,70 €	10,70 €	0,40 €	6,20 €
3h46 à 4h	0,70 €	11,40 €	0,40 €	6,60 €
4h01 à 4h15	0,50 €	11,90 €	0,30 €	6,90 €
4h16 à 4h30	0,50 €	12,40 €	0,30 €	7,20 €
4h31 à 4h45	0,50 €	12,90 €	0,30 €	7,50 €
4h46 à 5h	0,50 €	13,40 €	0,30 €	7,80 €
5h01 à 5h15	0,50 €	13,90 €	0,30 €	8,10 €
5h16 à 5h30	0,50 €	14,40 €	0,30 €	8,40 €
5h31 à 5h45	0,50 €	14,90 €	0,30 €	8,70 €
5h46 à 6h	0,50 €	15,40 €	0,30 €	9,00 €
6h01 à 6h15	0,50 €	15,90 €	0,30 €	9,30 €
6h16 à 6h30	0,50 €	16,40 €	0,30 €	9,60 €
6h31 à 6h45	0,50 €	16,90 €	0,30 €	9,90 €
6h46 à 7h	0,50 €	17,40 €	0,00 €	9,90 €
7h01 à 7h15	0,40 €	17,80 €	0,00 €	9,90 €
7h16 à 7h30	0,40 €	18,20 €	0,00 €	9,90 €
7h31 à 7h45	0,40 €	18,60 €	0,00 €	9,90 €
7h46 à 8h	0,40 €	19,00 €	0,00 €	9,90 €
8h01 à 8h15	0,40 €	19,40 €	0,00 €	9,90 €
8h16 à 8h30	0,40 €	19,80 €	0,00 €	9,90 €
8h31 à 8h45	0,40 €	20,20 €	0,00 €	9,90 €
8h46 à 9h	0,40 €	20,60 €	0,00 €	9,90 €
9h01 à 9h15	0,40 €	21,00 €	0,00 €	9,90 €
9h16 à 9h30	0,40 €	21,40 €	0,00 €	9,90 €
9h31 à 9h45	0,10 €	21,50 €	0,00 €	9,90 €
9h46 à 10h	0,10 €	21,60 €	0,00 €	9,90 €
10h01 à 10h15	0,10 €	21,70 €	0,00 €	9,90 €
10h16 à 10h30	0,10 €	21,80 €	0,00 €	9,90 €
10h31 à 10h45	0,10 €	21,90 €	0,00 €	9,90 €
10h46 à 11h	0,10 €	22,00 €	0,00 €	9,90 €
11h01 à 11h15	0,10 €	22,10 €	0,00 €	9,90 €
11h16 à 11h30	0,10 €	22,20 €	0,00 €	9,90 €
11h31 à 11h45	0,10 €	22,30 €	0,00 €	9,90 €
11h46 à 12h	0,10 €	22,40 €	0,00 €	9,90 €
Tarif Journée		27,90 €		
Ticket perdu/)		LPM		

TARIFS 2022

TARIF

Au 01/01/2022

SMS



VILLE DE MARSEILLE
Castellane

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,90 €	0,90 €	0,50 €	0,50 €
16mn à 30mn	0,80 €	1,70 €	0,50 €	1,00 €
31mn à 45mn	0,70 €	2,40 €	0,50 €	1,50 €
46mn à 1h	0,70 €	3,10 €	0,40 €	1,90 €
1h01 à 1h15	0,80 €	3,90 €	0,40 €	2,30 €
1h16 à 1h30	0,70 €	4,60 €	0,40 €	2,70 €
1h31 à 1h45	0,70 €	5,30 €	0,40 €	3,10 €
1h46 à 2h	0,70 €	6,00 €	0,40 €	3,50 €
2h01 à 2h15	0,70 €	6,70 €	0,40 €	3,90 €
2h16 à 2h30	0,70 €	7,40 €	0,40 €	4,30 €
2h31 à 2h45	0,70 €	8,10 €	0,40 €	4,70 €
2h46 à 3h	0,70 €	8,80 €	0,40 €	5,10 €
3h01 à 3h15	0,70 €	9,50 €	0,40 €	5,50 €
3h16 à 3h30	0,70 €	10,20 €	0,40 €	5,90 €
3h31 à 3h45	0,70 €	10,90 €	0,40 €	6,30 €
3h46 à 4h	0,70 €	11,60 €	0,40 €	6,70 €
4h01 à 4h15	0,50 €	12,10 €	0,30 €	7,00 €
4h16 à 4h30	0,50 €	12,60 €	0,30 €	7,30 €
4h31 à 4h45	0,50 €	13,10 €	0,30 €	7,60 €
4h46 à 5h	0,50 €	13,60 €	0,30 €	7,90 €
5h01 à 5h15	0,50 €	14,10 €	0,30 €	8,20 €
5h16 à 5h30	0,50 €	14,60 €	0,30 €	8,50 €
5h31 à 5h45	0,50 €	15,10 €	0,30 €	8,80 €
5h46 à 6h	0,50 €	15,60 €	0,30 €	9,10 €
6h01 à 6h15	0,50 €	16,10 €	0,30 €	9,40 €
6h16 à 6h30	0,50 €	16,60 €	0,30 €	9,70 €
6h31 à 6h45	0,50 €	17,10 €	0,30 €	10,00 €
6h46 à 7h	0,50 €	17,60 €	0,00 €	10,00 €
7h01 à 7h15	0,40 €	18,00 €	0,00 €	10,00 €
7h16 à 7h30	0,40 €	18,40 €	0,00 €	10,00 €
7h31 à 7h45	0,40 €	18,80 €	0,00 €	10,00 €
7h46 à 8h	0,40 €	19,20 €	0,00 €	10,00 €
8h01 à 8h15	0,40 €	19,60 €	0,00 €	10,00 €
8h16 à 8h30	0,40 €	20,00 €	0,00 €	10,00 €
8h31 à 8h45	0,40 €	20,40 €	0,00 €	10,00 €
8h46 à 9h	0,40 €	20,80 €	0,00 €	10,00 €
9h01 à 9h15	0,40 €	21,20 €	0,00 €	10,00 €
9h16 à 9h30	0,40 €	21,60 €	0,00 €	10,00 €
9h31 à 9h45	0,10 €	21,70 €	0,00 €	10,00 €
9h46 à 10h	0,10 €	21,80 €	0,00 €	10,00 €
10h01 à 10h15	0,10 €	21,90 €	0,00 €	10,00 €
10h16 à 10h30	0,10 €	22,00 €	0,00 €	10,00 €
10h31 à 10h45	0,10 €	22,10 €	0,00 €	10,00 €
10h46 à 11h	0,10 €	22,20 €	0,00 €	10,00 €
11h01 à 11h15	0,10 €	22,30 €	0,00 €	10,00 €
11h16 à 11h30	0,10 €	22,40 €	0,00 €	10,00 €
11h31 à 11h45	0,10 €	22,50 €	0,00 €	10,00 €
11h46 à 12h	0,10 €	22,60 €	0,00 €	10,00 €
Tarif Journée		27,90 €		
Ticket perdu/J		LPM		

PARC PREFECTURE
TARIFS 2021

TARIF

au 1/1/2021

SMS



VILLE DE MARSEILLE
Préfecture

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,80 €	0,80 €	0,40 €	0,40 €
16mn à 30mn	0,80 €	1,60 €	0,40 €	0,80 €
31mn à 45mn	0,80 €	2,40 €	0,40 €	1,20 €
46mn à 1h	0,80 €	3,20 €	0,40 €	1,60 €
1h01 à 1h15	0,80 €	4,00 €	0,40 €	2,00 €
1h16 à 1h30	0,80 €	4,80 €	0,40 €	2,40 €
1h31 à 1h45	0,80 €	5,60 €	0,40 €	2,80 €
1h46 à 2h	0,80 €	6,40 €	0,40 €	3,20 €
2h01 à 2h15	0,80 €	7,20 €	0,40 €	3,60 €
2h16 à 2h30	0,80 €	8,00 €	0,40 €	4,00 €
2h31 à 2h45	0,60 €	8,60 €	0,40 €	4,40 €
2h46 à 3h	0,60 €	9,20 €	0,40 €	4,80 €
3h01 à 3h15	0,60 €	9,80 €	0,30 €	5,10 €
3h16 à 3h30	0,60 €	10,40 €	0,30 €	5,40 €
3h31 à 3h45	0,60 €	11,00 €	0,30 €	5,70 €
3h46 à 4h	0,60 €	11,60 €	0,30 €	6,00 €
4h01 à 4h15	0,60 €	12,20 €	0,30 €	6,30 €
4h16 à 4h30	0,60 €	12,80 €	0,30 €	6,60 €
4h31 à 4h45	0,60 €	13,40 €	0,30 €	6,90 €
4h46 à 5h	0,60 €	14,00 €	0,30 €	7,20 €
5h01 à 5h15	0,60 €	14,60 €	0,30 €	7,50 €
5h16 à 5h30	0,50 €	15,10 €	0,30 €	7,80 €
5h31 à 5h45	0,50 €	15,60 €	0,30 €	8,10 €
5h46 à 6h	0,50 €	16,10 €	0,30 €	8,40 €
6h01 à 6h15	0,50 €	16,60 €	0,20 €	8,60 €
6h16 à 6h30	0,50 €	17,10 €	0,20 €	8,80 €
6h31 à 6h45	0,50 €	17,60 €	0,20 €	9,00 €
6h46 à 7h	0,20 €	17,80 €	0,20 €	9,20 €
7h01 à 7h15	0,20 €	18,00 €	0,20 €	9,40 €
7h16 à 7h30	0,20 €	18,20 €	0,20 €	9,60 €
7h31 à 7h45	0,20 €	18,40 €	0,20 €	9,80 €
7h46 à 8h	0,20 €	18,60 €	0,00 €	9,80 €
8h01 à 8h15	0,20 €	18,80 €	0,00 €	9,80 €
8h16 à 8h30	0,20 €	19,00 €	0,00 €	9,80 €
8h31 à 8h45	0,20 €	19,20 €	0,00 €	9,80 €
8h46 à 9h	0,20 €	19,40 €	0,00 €	9,80 €
9h01 à 9h15	0,20 €	19,60 €	0,00 €	9,80 €
9h16 à 9h30	0,20 €	19,80 €	0,00 €	9,80 €
9h31 à 9h45	0,20 €	20,00 €	0,00 €	9,80 €
9h46 à 10h	0,20 €	20,20 €	0,00 €	9,80 €
10h01 à 10h15	0,20 €	20,40 €	0,00 €	9,80 €
10h16 à 10h30	0,20 €	20,60 €	0,00 €	9,80 €
10h31 à 10h45	0,20 €	20,80 €	0,00 €	9,80 €
10h46 à 11h	0,20 €	21,00 €	0,00 €	9,80 €
11h01 à 11h15	0,20 €	21,20 €	0,00 €	9,80 €
11h16 à 11h30	0,20 €	21,40 €	0,00 €	9,80 €
11h31 à 11h45	0,20 €	21,60 €	0,00 €	9,80 €
11h46 à 12h	0,20 €	21,80 €	0,00 €	9,80 €
12h01 à 12h15	0,20 €	22,00 €	0,00 €	9,80 €
12h16 à 12h30	0,20 €	22,20 €	0,00 €	9,80 €

Tarif Journée 26,70 €
Ticket perdu/J LPM

TARIFS 2022

TARIF

au 1/1/2022

SMS



VILLE DE MARSEILLE
Préfecture

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,80 €	0,80 €	0,40 €	0,40 €
16mn à 30mn	0,80 €	1,60 €	0,40 €	0,80 €
31mn à 45mn	0,80 €	2,40 €	0,40 €	1,20 €
46mn à 1h	0,80 €	3,20 €	0,40 €	1,60 €
1h01 à 1h15	0,90 €	4,10 €	0,40 €	2,00 €
1h16 à 1h30	0,80 €	4,90 €	0,40 €	2,40 €
1h31 à 1h45	0,80 €	5,70 €	0,40 €	2,80 €
1h46 à 2h	0,80 €	6,50 €	0,40 €	3,20 €
2h01 à 2h15	0,90 €	7,40 €	0,40 €	3,60 €
2h16 à 2h30	0,80 €	8,20 €	0,40 €	4,00 €
2h31 à 2h45	0,60 €	8,80 €	0,40 €	4,40 €
2h46 à 3h	0,60 €	9,40 €	0,40 €	4,80 €
3h01 à 3h15	0,60 €	10,00 €	0,30 €	5,10 €
3h16 à 3h30	0,60 €	10,60 €	0,30 €	5,40 €
3h31 à 3h45	0,60 €	11,20 €	0,30 €	5,70 €
3h46 à 4h	0,60 €	11,80 €	0,30 €	6,00 €
4h01 à 4h15	0,60 €	12,40 €	0,30 €	6,30 €
4h16 à 4h30	0,60 €	13,00 €	0,30 €	6,60 €
4h31 à 4h45	0,60 €	13,60 €	0,30 €	6,90 €
4h46 à 5h	0,60 €	14,20 €	0,30 €	7,20 €
5h01 à 5h15	0,60 €	14,80 €	0,30 €	7,50 €
5h16 à 5h30	0,50 €	15,30 €	0,30 €	7,80 €
5h31 à 5h45	0,50 €	15,80 €	0,30 €	8,10 €
5h46 à 6h	0,50 €	16,30 €	0,30 €	8,40 €
6h01 à 6h15	0,50 €	16,80 €	0,20 €	8,60 €
6h16 à 6h30	0,50 €	17,30 €	0,20 €	8,80 €
6h31 à 6h45	0,50 €	17,80 €	0,20 €	9,00 €
6h46 à 7h	0,20 €	18,00 €	0,20 €	9,20 €
7h01 à 7h15	0,20 €	18,20 €	0,20 €	9,40 €
7h16 à 7h30	0,20 €	18,40 €	0,20 €	9,60 €
7h31 à 7h45	0,20 €	18,60 €	0,20 €	9,80 €
7h46 à 8h	0,20 €	18,80 €	0,00 €	9,80 €
8h01 à 8h15	0,20 €	19,00 €	0,00 €	9,80 €
8h16 à 8h30	0,20 €	19,20 €	0,00 €	9,80 €
8h31 à 8h45	0,20 €	19,40 €	0,00 €	9,80 €
8h46 à 9h	0,20 €	19,60 €	0,00 €	9,80 €
9h01 à 9h15	0,20 €	19,80 €	0,00 €	9,80 €
9h16 à 9h30	0,20 €	20,00 €	0,00 €	9,80 €
9h31 à 9h45	0,20 €	20,20 €	0,00 €	9,80 €
9h46 à 10h	0,20 €	20,40 €	0,00 €	9,80 €
10h01 à 10h15	0,20 €	20,60 €	0,00 €	9,80 €
10h16 à 10h30	0,20 €	20,80 €	0,00 €	9,80 €
10h31 à 10h45	0,20 €	21,00 €	0,00 €	9,80 €
10h46 à 11h	0,20 €	21,20 €	0,00 €	9,80 €
11h01 à 11h15	0,20 €	21,40 €	0,00 €	9,80 €
11h16 à 11h30	0,20 €	21,60 €	0,00 €	9,80 €
11h31 à 11h45	0,20 €	21,80 €	0,00 €	9,80 €
11h46 à 12h	0,20 €	22,00 €	0,00 €	9,80 €
12h01 à 12h15	0,20 €	22,20 €	0,00 €	9,80 €
12h16 à 12h30	0,20 €	22,40 €	0,00 €	9,80 €

Tarif Journée 26,90 €
Ticket perdu/J LPM

TARIFS DES ABONNEMENTS :

- Parking Castellane :
 - o Tarifs au 01/01/2021

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	172,00 €	513,00 €	1 860,00 €	149,00 €
Abonnement jour 5j/ 7	-	318,00 €	1 218,00 €	103,00 €
Abonnement nuit + WE	81,00 €	208,00 €	780,00 €	60,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	68,00 €	190,00 €	702,00 €	62,00 €

- o Tarifs au 01/01/2022

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	175,00 €	525,00 €	1 910,00 €	153,00 €
Abonnement jour 5j/ 7	-	325,00 €	1 245,00 €	105,00 €
Abonnement nuit + WE	83,00 €	212,00 €	800,00 €	62,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	69,00 €	195,00 €	715,00 €	63,00 €
Abonnement voiture résident 24/24 - 7/7 (*)	58,34 €	175,00 €	700,00 €	58,34 €
Abonnement moto résident 24/24 - 7/7 (*)	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €

- Parking Préfecture :

o Tarifs au 01/01/2021

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	187,00 €	540,00 €	1 992,00 €	166,00 €
Abonnement Nuit et Week-end	86,00 €	234,00 €	852,00 €	72,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	81,00 €	234,00 €	792,00 €	67,00 €

o Tarifs au 01/01/2022

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	190,00 €	550,00 €	2 030,00 €	170,00 €
Abonnement Nuit et Week-end	88,00 €	238,00 €	874,00 €	74,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	83,00 €	238,00 €	810,00 €	69,00 €

o

D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

PARC CASTELLANE

Fréquentation – chiffre d'affaires

La fréquentation horaire est en hausse de 5,5% vs 2021 mais reste en net retrait VS 2019, dernière année de référence. L'arrivée des travaux de l'extension du TRAMWAY en surface tout au long de l'avenue Cantini a dégradé fortement les accès au parc et de manière automatique le niveau de fréquentation horaire à compter de septembre 2022. Cette tendance se poursuivra en 2023 jusqu'à la fin des travaux.

Abonnés

Le CA abonnés est en hausse de 14 % VS 2021 pour atterrir à 500 abonnés à fin 2022. Cela s'explique en grande partie par la bonne dynamique de notre équipe commerciale qui a cherché à compenser la perte des horaires par de la prise d'abonnements, alors même que l'année précédente avait déjà connue une augmentation du nombre des abonnés. Deux contrats avec des loueurs de véhicules (TOGA, VIRTUO) ont été construits dans cette optique, apportant au global près de 50 abonnements. Le déploiement du tarif résident à partir d'octobre a entraîné un phénomène de vase communicant entre les catégories d'abonnements traditionnelles et les produits résidents.

Evénements marquants :

L'arrivée des travaux en surface est bien évidemment l'évènement majeur de l'année 2022, le dernier trimestre tout particulièrement, qui a connu une difficulté maximale d'accessibilité au parc du fait du changement des sens de circulation des rues alentour, de la mise en « cul de sac » de l'avenue Cantini faisant de l'entrée du parking une aire de retournement des véhicules, de la condamnation à tour de rôle des accès piéton ainsi que des rampes véhicules sur une période de plusieurs semaines et enfin d'avaries techniques liées aux travaux lourds engagés à proximité immédiate de l'ouvrage (coupures EDF, coupures lignes internet, infiltrations nombreuses,...). Les équipes d'exploitation n'ont pas ménagé leurs efforts pour accompagner la clientèle horaire et abonnée et faire le lien avec les équipes du chantier avec qui l'interface était primordiale pour éviter toute problématique pouvant causer une interruption de l'exploitation du site.

Au-delà des travaux, les actes de vandalisme et surtout les vagues de casses de véhicules auront été le second marqueur de l'année 2022. Malgré une veille technique renforcée sur les équipements de contrôle d'accès, force est de constater qu'une dynamique de hausse de l'insécurité est en cours, certes dans une moindre mesure que pour les parkings de l'hypercentre de Marseille, mais toutefois suffisamment marquée pour être soulignée. C'est dans ce contexte qu'il a été décidé de changer de prestataire sécurité et de renforcer la présence d'agents de sécurité, notamment de jour.

PARC PREFECTURE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le parking Préfecture est resté quasi-égal (-0,4%) en termes de fréquentation horaire, atteignant 152 566 sorties payantes à fin 2022. Son modèle de trafic assez peu poreux aux variations de la fréquentation des bars / restaurants (peu d'activité nocturne à Préfecture) et qui s'appuie essentiellement sur les commerces ou les administrations / activités libérales du quartier lui a permis de maintenir son niveau de fréquentation.

Dans le même temps, le CA horaire progresse de 7,9% par rapport à 2021, représentant plus de la moitié du chiffre d'affaires global du parking (51,9%).

Abonnés

Le volume d'abonnés est en légère baisse de 1% par rapport à 2021, le chiffre d'affaires abonné progressant quant à lui de 10,6 %, boosté par la régularisation en fin d'année du contrat de mise à disposition de la zone Police et malgré la perte de CA consécutive à la mise en place du tarif résident en octobre (55 abonnés à fin décembre).

Evénements marquants :

La proximité immédiate du parking avec La Préfecture de Police a permis d'éviter de connaître le même phénomène de hausse des casses de véhicules et autres incivilités. Néanmoins, ce site reste en journée la « cible » des Lycéens qui fréquentent les escaliers et les niveaux, notamment lors de leur pause déjeuner.

Les travaux importants d'extension du tramway ont toutefois un impact négatif sur la fréquentation du site, ceux-ci pouvant décourager les clients compte-tenu des problématiques d'accès depuis les quartiers est de Marseille et la congestion des axes principaux de circulation suite à la fermeture à la circulation de l'avenue Cantini.

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

PARC CASTELLANE

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2022.

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Marseille Castellane					
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	CUMUL AMORT A FIN 2022	VNC A FIN 2022	
RETOUR	AAI EN CONCESSION	626 889 -	393 801	233 087	
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	12 564 175 -	7 598 802	4 965 373	
	LOGICIELS	262 -	262	-	
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	277 961 -	212 726	65 235	
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 000 -	1 000	-	
Total RETOUR		13 470 286 -	8 206 590	5 263 696	
REPRISE	MATERIEL AUTOMOBILE	5 337 -	5 246	91	
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	33 968 -	31 877	2 090	
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	5 460 -	5 460	-	
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	411 -	411	-	
Total REPRISE		45 175 -	42 994	2 181	
BIENS DE RETOUR	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	- 1 193 462	722 824 -	470 638	
Total BIENS DE RETOUR		- 1 193 462	722 824 -	470 638	
Total général		12 321 998 -	7 526 760	4 795 238	

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Castellane	
en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	12 321 998
Immobilisations Valeur Comptable Nette	4 795 238
Immobilisation en cours	14 963

PARC PREFECTURE

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2022.

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Marseille Préfecture

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	CUMUL AMORT A FIN 2022	VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 028 788 -	767 520	261 268
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELABLE	11 004 487 -	6 617 682	4 386 805
	LOGICIELS	262 -	262	-
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	480 841 -	305 079	175 762
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 333 -	2 333	-
Total RETOUR		12 516 710 -	7 692 876	4 823 834
REPRISE	MATERIEL AUTOMOBILE	1 738 -	1 738	-
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 230 -	1 230	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	38 983 -	32 259	6 725
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	6 045 -	6 045	-
Total REPRISE		47 997 -	41 272	6 725
Total général		12 564 707 -	7 734 148	4 830 559

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Préfecture

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	12 564 707
Immobilisations Valeur Comptable Nette	4 830 559
Immobilisation en cours	6 702

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

PARC CASTELLANE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2022	Cumul Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette Comptable au 31/12/2022
01/10/2001	OFFICE XP	262	-262	0
	LOGICIELS	262	-262	0
01/12/2001	PORTABLES INTRAPARC	1 000	-1 000	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 000	-1 000	0
01/01/1994	CANTINI	12 550 295	-7 596 386	4 953 909
05/03/2019	REMPLECT MOTEUR EXTRACTION N-2	13 880	-2 416	11 464
	QP SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	-1 193 462	722 824	-470 638
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	11 370 712	-6 875 978	4 494 735
31/10/2001	MATRICE VIDEO	1 142	-1 142	0
31/10/2001	SYSTEME INTRAPARC CANT	11 739	-11 739	0
04/12/2002	SOLDE INTRAPARC CASTELLANE	2 935	-2 935	0
04/12/2002	SOLDE INTRAPAC CASTELLANE	285	-285	0
05/03/2003	intraparc prefecture/castellan	4 354	-4 354	0
20/04/2004	tx video surveillance castella	8 949	-8 949	0
29/05/2006	SONORISATION PARC CASTELLANE	11 700	-11 700	0
01/01/2008	RENOV VIDEO SURV CASTELANNE	19 000	-19 000	0
01/01/2012	130012 TELEALARME PHONIE ASCENSEUR	4 478	-3 284	1 194
26/03/2012	130012 MODULE D'INTERPHONE PEAGE	5 178	-3 717	1 461
18/02/2013	130012 CAMERA (VIDEO SURVEILLANCE)	1 828	-1 828	0
01/11/2013	T30010 MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 158	-3 158	0
01/01/2014	2 BORNES D'ENTREE	13 002	-11 703	1 299
01/01/2014	2 BORNES SORTIE	14 650	-13 187	1 464
01/01/2014	3 BARRIERES	11 043	-9 940	1 103
01/01/2014	3 CAMERAS DE LECTURE DE PLAQUES	6 836	-6 153	683
01/01/2014	3 LECTEURS PIETONS	9 197	-8 279	919
01/01/2014	2 CAISSES AUTOMATIQUE	33 706	-30 338	3 367
01/01/2014	1 CAISSE MANUELLE	5 478	-4 930	547
22/01/2015	RENOUV DE LA GTC + INSTALLATION	22 273	-8 848	13 425
01/01/2016	INTEGRATION QR MAT PEAGE	17 577	-12 307	5 270
17/03/2016	INTERPHONIE - BUREAU NUMERIQUE	1 975	-895	1 080
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D ENERGIE	3 940	-3 940	0
23/08/2016	FOURNITURES ELECTRIQUES	1 030	-1 030	0
09/11/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 151	-2 151	0
01/01/2017	INSTALLATION VIDEO	13 663	-10 250	3 413
25/01/2017	TRAVAUX RADIO CONTINUITE	13 810	-8 197	5 613
15/03/2017	POMPE PUISSARD FOSSE ASCENSEUR	2 356	-1 708	648
29/08/2018	VIDEOSURVEILLANCE	3 024	-1 642	1 382
09/09/2020	Refact évolution normative 2019	21 566	-4 989	16 577
08/01/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042 130012	79	-8	71
31/08/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042 130012	1 183	-40	1 144
31/08/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042 130012	929	-31	898
11/10/2022	Refact digicode 2021	1 714	-38	1 675
02/11/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042	2 034	-33	2 001
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	277 961	-212 726	65 235
25/04/1995	Travaux Parking CANTINI	10 588	-10 588	0
31/10/2001	CLIMATISATION LOCAL	24 544	-24 544	0
29/04/2004	unite pilotage up 3 castellane	7 310	-7 310	0
23/04/2007	REMP 10 PORTES PARE FLAMME CAST	23 330	-23 330	0
01/09/2007	RENOV ECLAIRAGE CASTELANE	24 438	-24 438	0
01/03/2008	REMP SOURCE ELEC SECURITE	9 525	-9 525	0
01/11/2008	GESTION PANNEAUX LIBRE COMPLET	9 176	-9 176	0
01/01/2011	ANTIDERAPANTACCUEIL CASTELLANE	5 671	-5 671	0
01/01/2011	SAE 2010 ASCENSEURS CASTELLANE	5 597	-3 359	2 238
05/07/2011	CLIM BUREAU ET SALLE CONTROLE	3 700	-3 700	0
26/03/2012	130012 RENOV ECLAIRAGE PARC	49 500	-49 500	0
01/11/2013	T73029 MISE EN PLACE SAE ELECT	42 787	-39 225	3 562
16/01/2014	SIGNALISATION DYNAMIQUE ENTRÉE PARKING	3 986	-3 571	415
29/08/2014	RENOV PEINTURE NIV -1 ET -2	82 000	-45 611	36 389
01/01/2015	REMP MEUBLE ACCUEIL AU NORMES PMR	6 145	-4 917	1 228

01/01/2015	FOURNITURE ET POSE SSI CTLE DETEC INCEND	7 783	-4 152	3 631
01/01/2015	RENOV PEINTURE BUREAU	4 000	-2 134	1 866
06/03/2015	SIGNALISATION ESCALIERS PMR	9 105	-7 123	1 982
30/06/2015	130012 AMENAGEMENTS MISE AUX NORMES PMR	12 420	-9 323	3 097
10/07/2015	INTERFACE GTC/VIDEO SURVEILLANCE	1 410	-1 054	356
15/07/2015	CREATION ACCES HANDICAPE PMR	2 522	-1 882	639
31/07/2015	RAMPE ET PEINTURE PMR	945	-701	244
14/08/2015	AMENAGEMENT MAIN COURANTES PMR	2 790	-2 060	730
21/08/2015	POSE AU SOL BARRE ANTI DERAPANT PMR	1 800	-1 326	474
28/08/2015	130012 PEINTURE NIV -4 ET -5	82 337	-40 325	42 011
01/01/2016	TRAVAUX ELECTRIQUE	4 928	-3 451	1 478
01/01/2016	PORTE PIETONS ENTREE CASTELLANE	2 150	-1 004	1 146
01/01/2016	PORTE PIETONS ENTREE CANTINI	2 380	-1 111	1 269
01/01/2016	PORTE PIETONS ENTREE MEDITERRANNE	2 380	-1 111	1 269
01/01/2016	2 PORTES COUPES FEU	6 980	-3 258	3 722
01/01/2016	PORTE LOCAL COFFRE	1 589	-742	847
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
29/06/2016	REMPLACEMENT POMPE ET CUVE	4 225	-2 750	1 475
30/06/2016	MODIFICATION BANQUE ACCEUIL	1 250	-813	437
01/08/2016	INSTALLATION BANQUE ACCEUIL	1 996	-1 281	715
24/08/2016	DIVERS MACONNERIE	20 408	-12 971	7 437
03/10/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR	6 588	-2 058	4 530
14/10/2016	CABINET DE TOILETTE	895	-556	339
14/10/2016	CLIMATISATION	4 446	-2 764	1 682
01/01/2017	AMENAGEMENT BUREAU	4 963	-2 979	1 984
20/02/2017	DIVERS MACONNERIE	2 628	-1 541	1 086
20/02/2017	REALISATION ENCOFFREMENT	1 982	-1 162	819
01/01/2018	VITRE PARE FLAMME	921	-307	614
01/01/2018	PORTE PIETONS	3 810	-1 271	2 539
24/01/2018	SYSTEME DE GUIDAGE A LA PLACE	18 020	-8 899	9 121
26/07/2018	PANNEAU EXTERIEUR ET FRONTON	1 069	-474	595
05/09/2018	REMISE AUX NORMES COLONNES SECHES	7 020	-2 024	4 996
11/02/2019	AGRANDISSEMENT COIN REPAS	595	-232	363
11/03/2019	PANNEAUX DE SIGNALISATION	2 270	-865	1 405
01/01/2020	ECLAIRAGE ASCENSEUR	1 719	-215	1 504
27/09/2022	remplacement portes cobine	84 000	-1 146	82 854
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	626 889	-393 801	233 087
TOTAL	BIENS DE RETOUR	12 276 824	-7 483 766	4 793 057
31/08/2007	1 BALISE LIBER-T GEAPARK	5 441	-5 441	0
01/01/2008	COMPLT 2007 BALISE LIBER-T GEA G	400	-400	0
03/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
30/04/2012	AXIOBOX M3+IHM	14 552	-14 552	0
30/06/2013	COMPLEMENT BOX	2 320	-2 205	115
08/01/2015	2 BALISES LIBER T GEA	5 900	-4 709	1 191
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130012	729	-729	0
06/08/2019	FIBRE OPTIQUE	1 190	-405	785
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	33 968	-31 877	2 090
02/06/2016	CYCLOMOTEUR	953	-953	0
09/11/2016	MOTOCYCLETTE SERIE L4HKTEJXP6000236	3 186	-3 186	0
20/04/2019	CYCLOMOTEUR SERIE L5YBWCBA8K1126627	1 197	-1 107	91
	MATERIEL AUTOMOBILE	5 337	-5 246	91
01/02/1999	FAC SIMILE Copieur MARSEILLE CASTELLANE	1 110	-1 110	0
01/03/1999	FAC-SIMILE Fax B150 MARSEILLE CASTELLANE	560	-560	0
01/02/2001	INTERDISCOUNT	1 268	-1 268	0
05/03/2004	64304 pc/ecran/impimante/lecte	1 607	-1 607	0
10/08/2007	ENS.NEC ML450+LCD17+MP.HP	915	-915	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 460	-5 460	0
01/03/2002	ARMOIRE HAUTE 2 PTES	411	-411	0
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	411	-411	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	45 175	-42 994	2 181
TOTAL	130012 MARSEILLE CASTELLANE	12 321 998	-7 526 760	4 795 238

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

PARC PREFECTURE

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022 PARC DE MARSEILLE PREFECTURE				
Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute ou 31/12/2022	Cumul Amortissements ou 31/12/2022	Valeur Nette Comptable au 31/12/2022
01/10/2001	OFFICE XP	262	-262	0
	LOGICIELS	262	-262	0
01/12/2001	PORTABLES INTRAPARC	2 333	-2 333	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 333	-2 333	0
01/06/1994	PREFECTURE	10 991 050	-6 614 121	4 376 929
01/01/2016	GROUPE ELECTROGENE	11 937	-3 236	8 701
29/10/2020	CON-CO-130010	1 500	-326	1 174
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVABLES	11 004 487	-6 617 682	4 386 805
31/10/2001	MATRICE VIDEO	1 133	-1 133	0
31/10/2001	SYSTEME INTRAPARC	11 739	-11 739	0
04/12/2002	SOLDE INTRAP PREFECTURE	283	-283	0
04/12/2002	SOLDE INTRAP PREF	2 935	-2 935	0
05/03/2003	intraparc prefecture/castellan	4 354	-4 354	0
01/01/2004	995/04 moteur desenfumage pref	2 431	-2 310	121
20/04/2004	tx vidéo surv préf	19 070	-19 070	0
30/09/2004	suite arret stcc prefecture	6 184	-6 184	0
30/09/2004	acceptation carte total prefec	1 066	-1 066	0
01/01/2006	PARAMETRAGE CHQ MULTISERVICES	2 813	-2 813	0
01/01/2007	REMP BORNE SORTIE PEAGE PREF	9 802	-9 802	0
01/07/2010	REMPLACEMENT 30 CAMERAS PREF	15 948	-15 948	0
16/02/2011	MAT. PEAGE PREFECTURE	104 630	-104 630	0
01/01/2014	TELEALARME PHONIE ASCENSEUR	4 478	-2 687	1 790
01/01/2014	SYNTHESE VOCALE CARUSO ASC PARADIS+ROME	2 258	-1 355	903
30/01/2014	2 STOCKEURS NUMERIQUES SAMSUNG	5 858	-5 858	0
24/02/2014	AMENAGEMENT DE LA GTC	16 140	-7 146	8 994
25/02/2014	EQUIPEMENT RESEAU RADIO PTI	15 323	-9 042	6 281
26/02/2014	REMP. GTC AUTOMATE 128/64 AXIOME AU	28 191	-12 473	15 718
01/01/2015	EXTINCTEURS	1 931	-1 931	0
01/01/2015	COMPL. EQUIPEMT RESEAU RADIO PTI	2 157	-1 151	1 006
31/07/2015	REGLETTE-TUBES T5	1 756	-1 756	0
01/01/2016	1 CAISSE AUTOMATIQUE	4 016	-2 812	1 204
01/01/2016	1 BORNE D'ENTREE	3 091	-2 164	927
01/01/2016	1 BORNE DE SORTIE	3 353	-2 347	1 005
01/01/2016	1 CAISSE MANUELLE	589	-412	177
01/01/2016	1 LECTEUR PIETON	1 346	-942	403
01/01/2016	1 LECTEUR VEHICULE DE NUIT	692	-484	207
30/06/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 005	-2 005	0
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D ENERGIE	4 796	-4 796	0
25/08/2016	TRAVAUX D AMENAGEMENT	13 203	-8 388	4 815
05/10/2016	TRAVAUX D AMENAGEMENT	6 665	-4 160	2 505
01/01/2017	TRAVAUX CONTROLE D'ACCES	3 885	-2 332	1 553
27/06/2017	MATERIEL DE PEAGE (CAMERA)	5 037	-2 778	2 259
13/06/2018	REMPLACEMENT POMPE RELEVAGE	1 398	-796	602
30/04/2019	REGLETTES LED PARC ENTIER	33 197	-24 380	8 817
29/09/2019	PEA-CO-130010	3 294	-1 072	2 222
31/03/2021	Achat matériel péage	18 673	-3 273	15 400
25/05/2021	Cablage Péage DEVIS N°: DE11535/21	31 590	-5 054	26 536
25/05/2021	Devis N°TVO ACP 21 11312	2 179	-349	1 830
30/06/2021	Achat matériel péage	56 018	-8 418	47 600
27/10/2021	Achat matériel péage	14 005	-1 649	12 355
29/10/2021	Achat matériel péage	4 668	-547	4 121
08/01/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042 130010	79	-8	71
31/03/2022	serveur GE300EU devis: CFR-00065213	1 654	-124	1 530
30/04/2022	serveur GE300 devis: CFR-00065682	1 050	-47	1 003
30/09/2022	Supports en L pour digicode backup 130010	766	-19	747
11/10/2022	Refact digicode 2021	1 082	-24	1 058
02/11/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042	2 034	-33	2 001
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	480 841	-305 079	175 762

25/04/1995	Travaux Parking PREFECTURE	10 588	-10 588	0
18/04/2002	CARRELAGE+CLOISON AIRE DE LAVAGE	4 695	-4 695	0
27/09/2002	CLIMATISATION 36FILTRES ECO9	14 800	-14 800	0
17/03/2004	luminaire eclaireage prefecture	40 606	-40 606	0
30/04/2004	ODORISATION UP3 PREF	5 650	-5 650	0
31/12/2004	AMEN LOCAL EXPLOIT TX VPS	127 907	-127 907	0
31/12/2004	ELECTRICITE AMEN LOC EXPL VPS	10 318	-10 318	0
31/12/2004	PEINTURE TX LOC EXPLOIT VPS	21 107	-21 107	0
31/12/2005	COMP AMEN LOCAUX EXPL PREF	7 311	-7 311	0
23/04/2007	REMP 14 PORTES PARE FLAMM PREF	32 662	-32 662	0
28/07/2008	RENOV ECLAIRAGE LUMINAIRES PREF	25 500	-25 500	0
24/11/2008	REMP 10 PORTES COUPE FEU	26 500	-24 917	1 583
17/09/2009	ECLAIRAGE SECOURS MARS PREF	7 866	-7 866	0
12/05/2010	PREF RENOV ECLAIR NIV 5/6/7	17 500	-17 500	0
09/11/2010	PEINTURE PLAFONDS MURS PREF	7 373	-5 970	1 403
01/01/2011	SAE 2010 ASCENSEURS PREFECTURE	3 607	-2 165	1 442
20/06/2011	RPLT CENTRALE DETECTION INCENDIE	28 400	-21 838	6 562
24/07/2011	RPLCT BLOCS SECOURS LUMIN. SOL	22 215	-22 215	0
07/11/2011	130010 TRVX DE PEINTURE	111 236	-82 702	28 534
01/01/2012	130010 RENOVATION ELECTROMECHANIQUE	15 204	-8 364	6 840
01/01/2012	130010 CENTRALE CO/NO	9 294	-6 817	2 477
01/01/2012	130010 CPLT F65 TRVX PEINTURE	9 556	-7 009	2 547
31/08/2012	130010 TRVX DE PEINTURE NIV 4 ET 5	82 905	-57 138	25 767
21/04/2013	130010 ASC. PORTE CABINERENOVA	6 321	-3 066	3 255
30/08/2013	TRVX DE PEINTURE NIV 6 ET 7	85 423	-53 193	32 230
01/11/2013	T73029 MISE EN PLACE SAE ELECT.	36 992	-33 913	3 079
26/02/2014	PORTE MONTE CHARGE HANDICAPE	2 796	-2 474	322
22/07/2014	RENOV MOBILIER BUREAU ACCUEIL PMR	10 495	-8 863	1 632
22/07/2014	RENOV ECLAIRAGE BUREAU ACCUEIL	2 673	-2 257	416
22/07/2014	RENOV PEINTURE LOCAL D'EXPLOITATION	4 690	-2 641	2 049
05/08/2014	EXTENSION CENTRALE DETECTION INCENDIE	24 474	-13 721	10 753
23/10/2014	RENOV LOCAL SOCIAL ET BUREAU RS	6 200	-5 079	1 121
19/02/2015	REMPLOC. DE LA CLIMATISATION (ACCEUIL)	3 595	-2 828	767
06/03/2015	SIGNALISATION ESCALIERS PMR	7 538	-5 897	1 641
27/07/2015	NORMES DES RAMPANTS ET MAINS COURANTES	6 398	-4 755	1 643
27/07/2015	NORMES DES RAMPANTS ET MAINS COURANTES	7 887	-5 861	2 026
21/08/2015	NORMES DES ESCALIERS PMR	1 200	-884	316
27/08/2015	BORNES DE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQUE	5 304	-3 897	1 407
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
09/06/2016	ECLAIRAGE SEC-BLOCS SECOURS	3 840	-2 521	1 320
01/01/2017	RENOVATION WC H/F-CUISINE	3 855	-2 314	1 541
01/01/2017	AMENAGEMENT ASCENSEURS	9 029	-2 710	6 319
01/01/2018	VITRE PARE FLAMME	2 538	-847	1 692
09/08/2018	MODIFICATION ALIMENTATION ASCENSEUR	8 309	-1 828	6 482
01/01/2019	DIVERS MACONNERIE	14 400	-5 763	8 637
01/01/2019	TX DU PLAN DE FIABILISATION ASCENSEURS	51 581	-9 020	42 562
03/03/2019	INSTALLATION ELECTRIQUE	4 781	-1 833	2 948
27/05/2019	TVX MACONNERIE / MARQUISES	4 625	-1 665	2 960
19/06/2019	RELAMPING LEDS	39 556	-13 995	25 561
13/08/2019	FTURE ET POSE CLIMATISATION	3 545	-1 201	2 344
01/01/2020	PIECES RECHANGES ASCENSEUR	1 289	-161	1 128
07/02/2020	REMPLOC. APPAREIL ELEVATEUR PMR	3 400	-986	2 414
12/06/2020	MATELEC-CO-130010	4 542	-2 319	2 223
05/10/2020	DIAGNOSTIC ET VERIFICATION DE LA PORTANCE DALLE	2 900	-649	2 251
23/05/2022	Remplt moteur extraction	11 540	-466	11 074
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 028 788	-767 520	261 268
TOTAL	BIENS DE RETOUR	12 516 710	-7 692 876	4 823 834

01/01/2006	COMPTEUSE TRIEUSE MACH 3 RS 232	2 581	-2 581	0
31/03/2008	1 BALISE LIBER-T GEA G	5 841	-5 841	0
30/06/2009	1 BALISE SUPPLT LIBER-T GEA	4 641	-4 641	0
01/01/2012	AXIOBOX M1+IHM	9 665	-9 665	0
25/04/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
13/08/2013	REPLACEMENT D UN ONDULEUR 6KVA	3 830	-3 830	0
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130010	775	-775	0
08/03/2021	Antenne LiberT+pose parc 130010 Mars.Préf.T30004	8 215	-1 490	6 725
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	38 983	-32 259	6 725
24/01/2018	CYCLOMOTEUR TNT MOTOR L4HBBP2H6001435	1 738	-1 738	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 738	-1 738	0
17/06/2005	PHOTOCOPIEUSE DI1611A	1 230	-1 230	0
	MATERIEL AUTOMOBILE	1 230	-1 230	0
01/02/1999	FAC SIMILE Copieur + Fax MARSEILLE PREFECTURE	1 670	-1 670	0
07/03/2002	LASER JET	550	-550	0
07/03/2002	LECTEUR ZIP	341	-341	0
19/02/2007	ENS.NEC ML 450 + ECRAN LCD 17	638	-638	0
01/01/2011	ENS.HP 6000PRO MT E5400+ECRAN 22LED	563	-563	0
13/01/2011	HP ECRAN LE1901	129	-129	0
28/02/2014	MODIF.SYST.GTC +3 ENREGIST.VIDEO SAMSUNG	2 155	-2 155	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	6 045	-6 045	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	47 997	-41 272	6 725
TOTAL	130010 MARSEILLE PREFECTURE	12 564 707	-7 734 148	4 830 559
<i>*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park</i>				

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

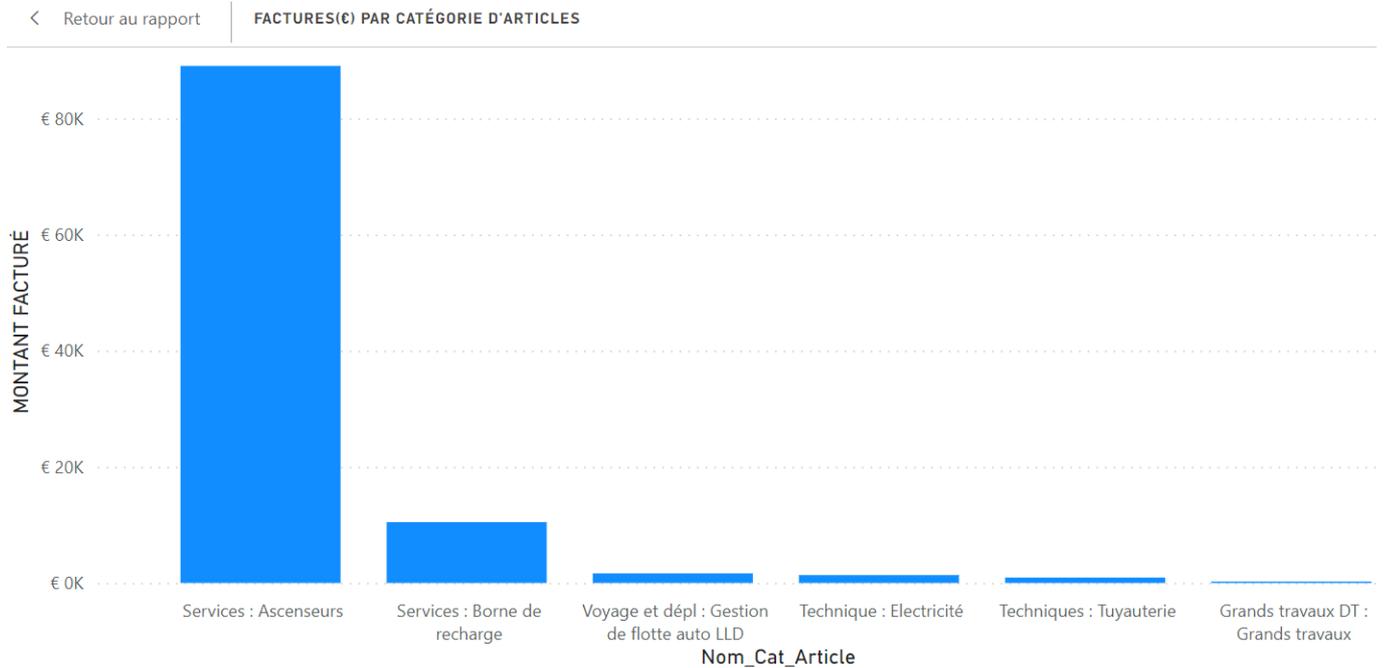
Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

Parc CASTELLANE



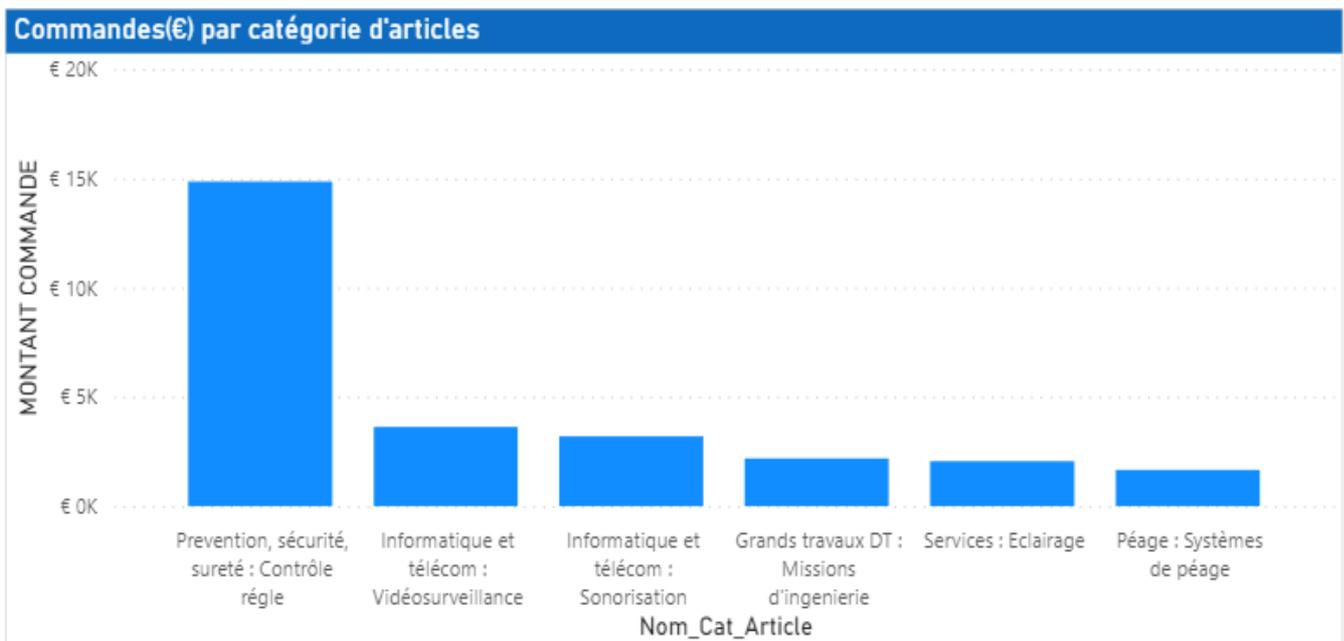
Les principales opérations de GER, investissements et sinistres réalisées en 2022 sont listées ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
ASCENSEURS	84 000 € HT	Facturation du remplacement de l'ensemble des portes palières des 3 ascenseurs du site réalisé fin 2021 (corrosion)
ASCENSEURS	5 052 € HT	Réparations suite sinistre : venues d'eau dans une fosse ascenseur (intempéries)
ELECTRICITE (BORNES DE RECHARGE VEHICULES)	10 486 € HT 1 365 € HT	Missions d'ingénierie, d'architecture et travaux préparatoires à l'implantation de BRVE
QUALITE DE L'OUVRAGE	774 € HT	Achat d'une autolaveuse autonome (cout global 2 300 € HT)
TUYAUTERIE/CANALISATION	935 € HT	Reprise étanchéité escaliers extérieurs
MOYENS GENERAUX	1 657 € HT	Réparation véhicule d'intervention à la suite d'un sinistre

En 2022, les dépenses de gros-entretien/réparation et investissement ont porté essentiellement sur le poste ascenseurs (facturation du remplacement de l'ensemble de portes palières de tous les ascenseurs du parking à la suite d'une corrosion avancée) et sur le poste Bornes de recharge de véhicules électriques (travaux préparatoires, études et bureaux de contrôle).

Il est également à noter que les dépenses liées aux infiltrations récurrentes que le site connaît depuis l'origine ont eu un impact non-négligeable en 2022 sur les postes tuyauterie (reprise de l'étanchéité d'un escalier extérieur) et surtout sur le poste ascenseurs dans le cadre d'un sinistre, à savoir un dégât des eaux important consécutif à une venue d'eau lors d'un épisode de fortes précipitations entraînant l'inondation d'une fosse ascenseur.

Parc PREFECTURE



Les principales opérations de GER et investissements réalisées en 2022 sont listées ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
DESENFUMAGE	11 540 € HT	Remplacement d'un moteur d'extraction au niveau -5B
VIDEO SURVEILLANCE	3 631 € HT	Remplacement de 3 enregistreurs vidéo
SYSTEME SECURITE INCENDIE	3 314 € HT	Remplacement carte électronique CMSI
INTERPHONIE	2 140 € HT 1 654 € HT 1 050 € HT	Remplacement de la centrale interphonie GE 300 Remplacement poste chef phonie

BORNES RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES	2 192 € HT	Bornes de recharge électriques : mission Bureau d'étude et bureau de contrôle
ELECTRICITE	2 052 € HT	Achat de matériels électriques (éclairage)
ASCENSEURS	1 143 € HT	Remplacement phonie interphone ascenseur

Les dépenses d'investissement et de gros-entretien réparation en 2022 ont été importantes et principalement axées sur les équipements de sécurité. Le remplacement d'un moteur de désenfumage, d'une carte électronique du système de sécurité incendie ou de différents éléments de l'interphonie du parc sont quelques exemples des dépenses engagées en 2022

A noter également dans le poste Bornes de Recharge Véhicules Electriques, des missions de Bureau d'Etude et de Contrôles en vue de l'installation prochaine de Bornes.

SINISTRES :

Equipements	Montant	Commentaires
ASCENSEUR	737 € HT	Remplacement d'un miroir cabine

Outre les dépenses courantes liées aux actes de vandalisme (nettoyage ponctuel, détagage, ...), un miroir cabine ascenseur a dut être remplacé en 2022.

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

PARC CASTELLANE

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	ORBILITY
Centrale Incendie	DEF
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	ENERIA
Centrale CO	ADS
Portes automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SARP
Vidéosurveillance	AVIAPARK

Le service technique INDIGO permet d'internaliser la maintenance préventive et curative de plusieurs équipements, notamment la maintenance des équipements électriques (hors Haute Tension), la sonorisation, les portes palières et les systèmes d'alarme-intrusion.

Depuis 2021, afin d'améliorer la réactivité du service technique et pour élargir son périmètre d'action, ont été recrutés un second chef d'équipe maintenance ainsi qu'un technicien qualifié.

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2022 :

Maintenance préventive	Date						
Ascenseurs	13/04/2022	23/05/2022	06/07/2022	17/08/2022	29/09/2022	09/11/2022	21/12/2022
Détection incendie	06/09/2022						
Extincteurs	29/03/2022						
COLONNES SECHES	07/10/2022						
Pompes de relevage	27/05/2022						
Péage	10/03/2022	08/07/2022			05/12/2022		
Contrôles obligatoires	Date						
Installations électriques	16/02/2022						
ASCENSEURS	04/06/2019						
DETECTION INCENDIE	06/09/2017						
DESENFUMAGE	06/09/2017						
MOYENS DE SECOURS	11/03/2019						
RADIO CONTINUITE ELECTRIQUE	03/09/2021						

PARC PREFECTURE

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	ORBILITY
Centrale Incendie	DEF
Portes coupe-feu	UXELLO
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	ENERIA
Centrale CO	DRAGER
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SARP
Vidéosurveillance	AVIAPARK

Le service technique INDIGO permet d'internaliser la maintenance préventive et curative de plusieurs équipements, notamment la maintenance des équipements électriques (hors Haute Tension), la sonorisation, les portes palières et les systèmes d'alarme-intrusion.

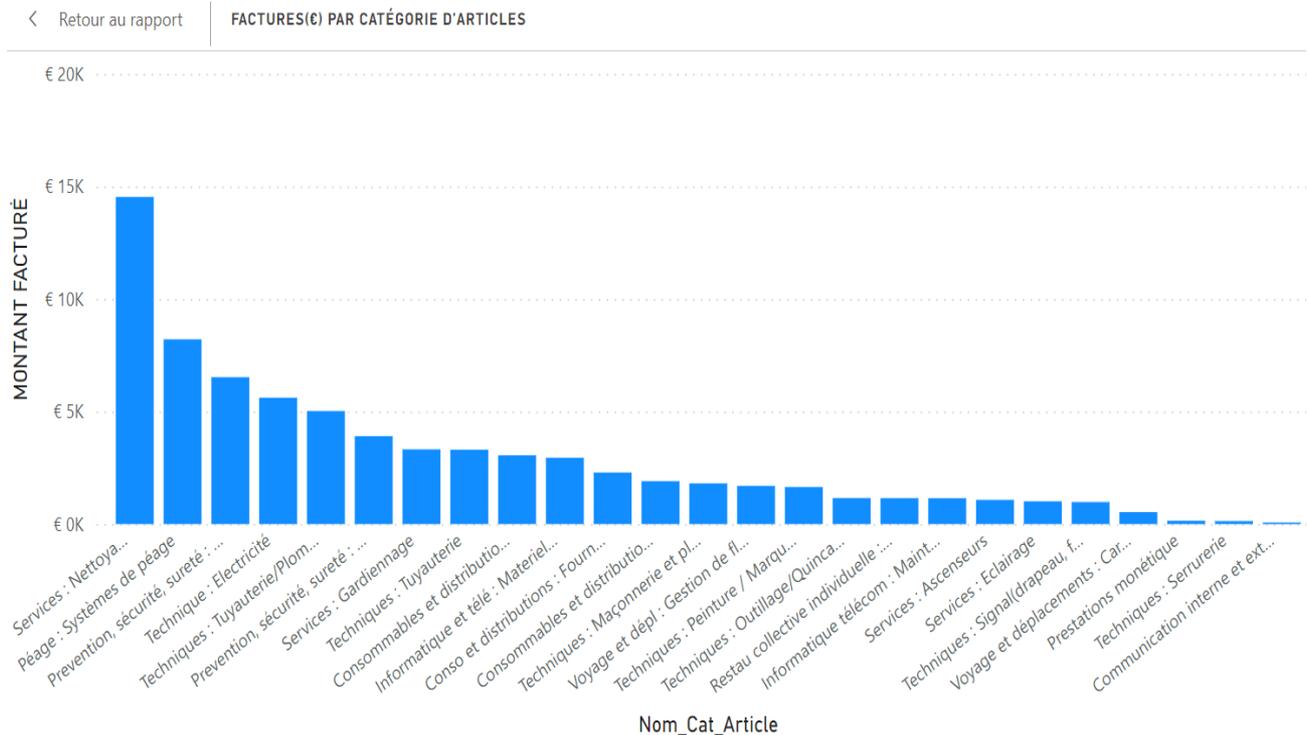
Depuis 2021, afin d'améliorer la réactivité du service technique et pour élargir son périmètre d'action, ont été recrutés un second chef d'équipe maintenance ainsi qu'un technicien qualifié.

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2022 :

Maintenance préventive	Date						
Ascenseurs	01/04/2022	10/05/2022	21/06/2022	03/08/2022	14/09/2022	27/10/2022	06/12/2022
Détection incendie	06/09/2022						
Extincteurs	28/03/2022						
COLONNES SECHES	30/08/2022						
Pompes de relevage	27/06/2022						
Péage	10/02/2022	03/05/2022			07/10/2022		
Contrôles obligatoires	Date						
Installations électriques	21/02/2022						
ASCENSEURS	29/07/2021						
DETECTION INCENDIE	20/11/2017						
DESENFUMAGE	20/11/2017						
MOYENS DE SECOURS	12/03/2019						

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

PARC CASTELLANE



Les principales opérations d'achats courants réalisées en 2022 sont listées ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
NETTOYAGE	14 538 HT	Diverses commandes de produit de nettoyage (anti-tag, ...) et de petits matériels (karcher, rampes accès autolaveuse, ...)
MATERIEL DE PEAGE	8 810 € HT	Diverses commandes de consommables, interventions de dépannage (notamment aux accès piétons du au vandalisme)
EQUIPEMENTS DE SECURITE	6 526 € HT 3 907 € HT	Interventions curatives SSI, extincteurs et ventilation Contrôles réglementaires (extension TRAMWAY)
ELECTRICITE, CFO/CFA	5 616 € HT 4 098 € HT 1 992 € HT	Courants forts, éclairage sécu. Informatique, réseaux Eclairage, signalétique
TUYAUTERIE/POMPES	5 023 € HT	Diverses interventions curage réseau EP, entretien séparateur hydrocarbures

QUALITE DE L'OUVRAGE	1 810 € HT 1 647 € HT	Petite Maçonnerie Reprises de peinture
----------------------	--------------------------	---

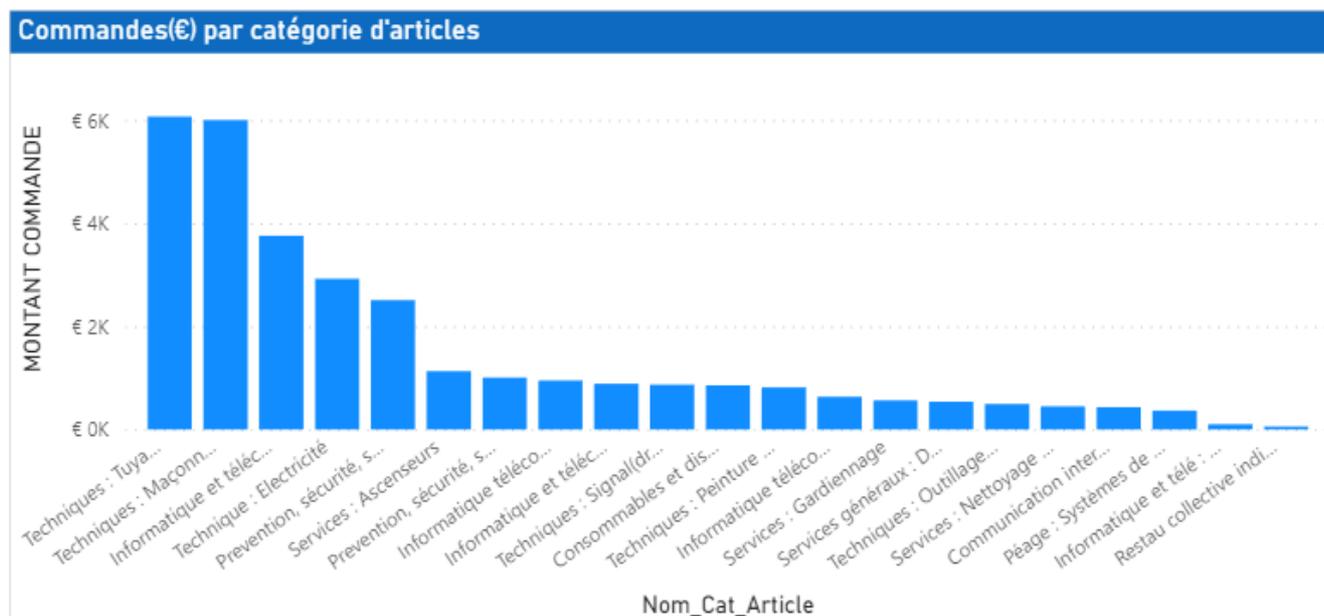
En 2022, le premier poste de dépenses d'achats courants aura été le poste nettoyage, notamment porté par des commandes de produits de nettoyage spécifique (anti-tag, rénovateur inox, destructeur d'odeur, dispositif automatique d'odorisation des cages d'escalier, ...) et la maintenance/consommable de la nouvelle autolaveuse. A ce poste, nous pouvons y adjoindre le poste Qualité de l'ouvrage (petits travaux de maçonnerie, reprises de peinture, ...) qui s'inscrivent tous deux dans la volonté des équipes d'INDIGO d'amélioration du parking malgré l'environnement habituel (squat, vandalisme, ...) associés à l'impact non-négligeable des travaux d'extension du tramway qui se sont déroulés tout au long de l'année 2022 et qui ont mobilisés au quotidien les équipes sur des sujets divers et aléatoires (poussière, coupures électriques, coupures réseau internet, fuites et infiltrations, ...).

Plus habituel, les dépenses du poste matériel de péage ont été conséquentes, que ce soit au niveau des consommables qu'au niveau des interventions de dépannage ou de paramétrage (grilles tarifaires, ...).

Les interventions curatives sur les équipements de sécurité incendie et/ou sur les équipements électriques font également partie des postes les plus importants, notamment pour maintenir un niveau d'éclairage adéquat autant de sécurité que d'ambiance.

Les dépenses relatives à la tuyauterie/pompes de relevage sont également notables sur l'exercice 2022, portées principalement par l'entretien du réseau de séparation des hydrocarbures mais aussi par l'entretien fréquent des réseaux d'évacuation qui sont soumis à des curages réguliers autant préventifs que curatifs. L'augmentation des voies d'eau causées par les travaux du tramway entrent également en ligne de compte.

PARC PREFECTURE



Les principales opérations d'achats courants réalisées en 2022 sont listées ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
CANALISATION/RESEAUX/CVC	7 165 HT	Interventions pompes de relevage, entretien séparateur hydrocarbures, curage réseaux EP
PETITS TRAVAUX DE MACONNERIE	5 693 € HT	Interventions diverses d'aménagement et de petits travaux (vestiaires personnels, local de stockage, reprise maçonnerie portes palières, ...)
ELECTRICITE/COURANTS FAIBLES	1 877 € HT 950 € HT 887 € HT	Divers achats matériels électriques, sonorisation, radio-continuité
SECURITE INCENDIE	1 826 € HT 1 821 € HT 580 € HT	Interventions SSI Contrôles réglementaires Serrurerie portes coupe-feu
ASCENSEUR	874 € HT	Interventions et remplacements pièces à la suite de petits vandalismes
QUALITE DE L'OUVRAGE	535 € HT 1 482 € HT	Reprises peinture Nettoyage complémentaire (prestation et consommables)

Il est à noter que le premier poste de dépenses d'achats courants en 2022 est l'entretien et les interventions sur les canalisations et réseaux d'eau. En effet, outre-le nettoyage/curage du séparateur hydrocarbure qui est annuel, il a été nécessaire de réaliser plusieurs interventions sur les réseaux EP et les cunettes du parking.

Le poste des petits travaux/maçonnerie est le second poste de dépenses courantes du fait de notre volonté de réaliser un rafraichissement des locaux dédiés aux personnels, notamment les vestiaires et sanitaires.

Plus classiquement, les dépenses liées aux équipements techniques, notamment incendie et électricité, arrivent ensuite. La plupart étant des dépenses de matériels, le service technique Indigo de Marseille réalisant fréquemment la pose et/ou le dépannage nécessaire à la remise en service (sonorisation, vidéo, courants forts, ...).

Le remplacement du matériel de péage en 2021 a porté ses fruits, à la fois en offrant aux utilisateurs du parking une meilleure fluidité aux passages aux bornes et aux caisses automatiques, mais aussi en minimisant les pannes et donc les périodes d'indisponibilité des équipements. C'est ainsi que le poste de dépenses correspondant se situe en queue de peloton des dépenses 2022.

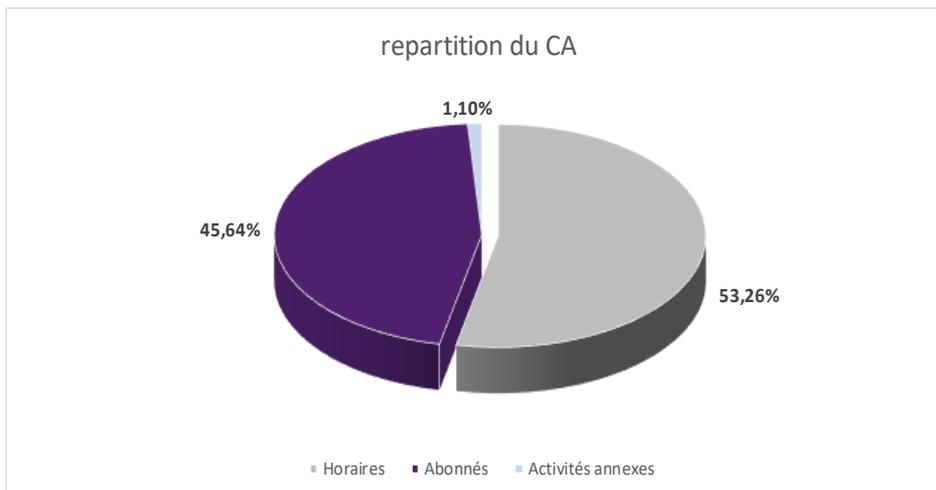
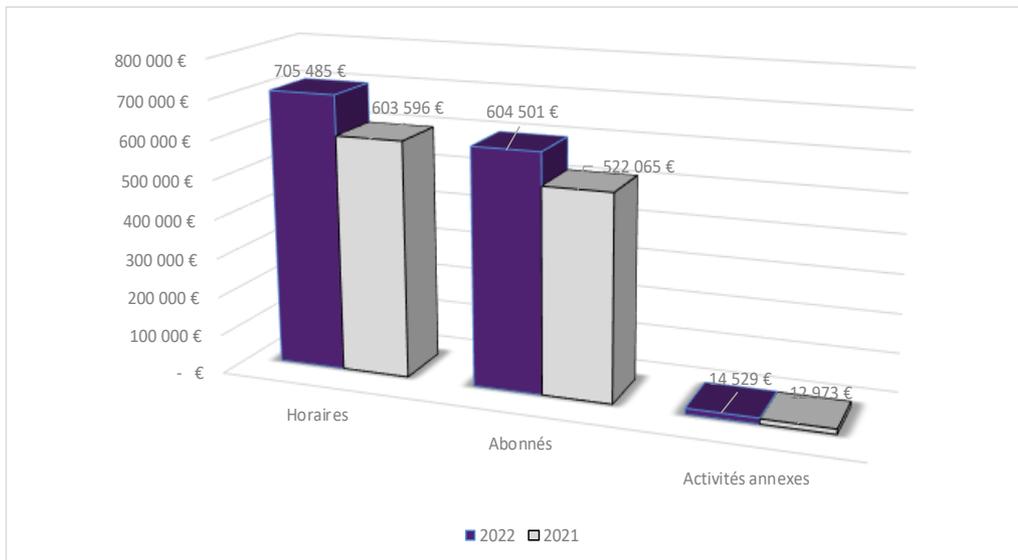
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHÈSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PARC CASTELLANE

Le CA pour l'année 2022 est de 1 324 515 € HT ventilé comme suit :

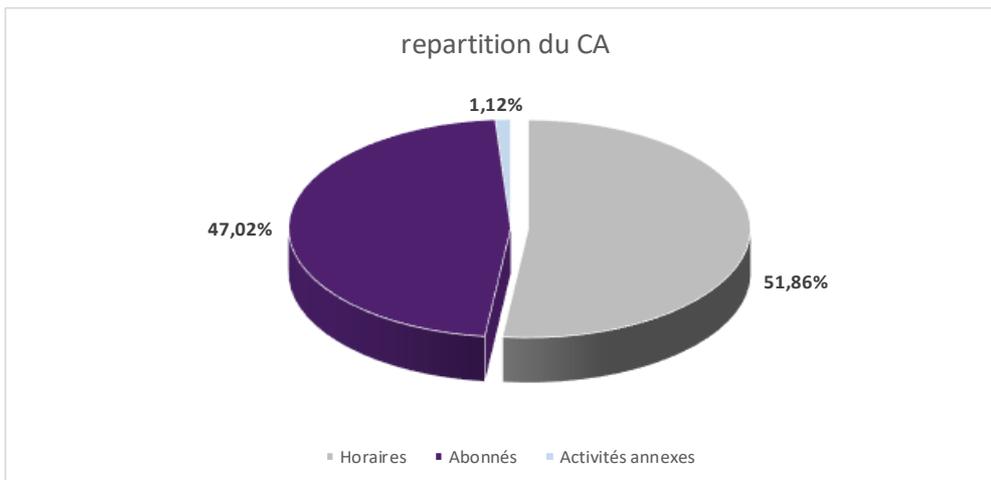
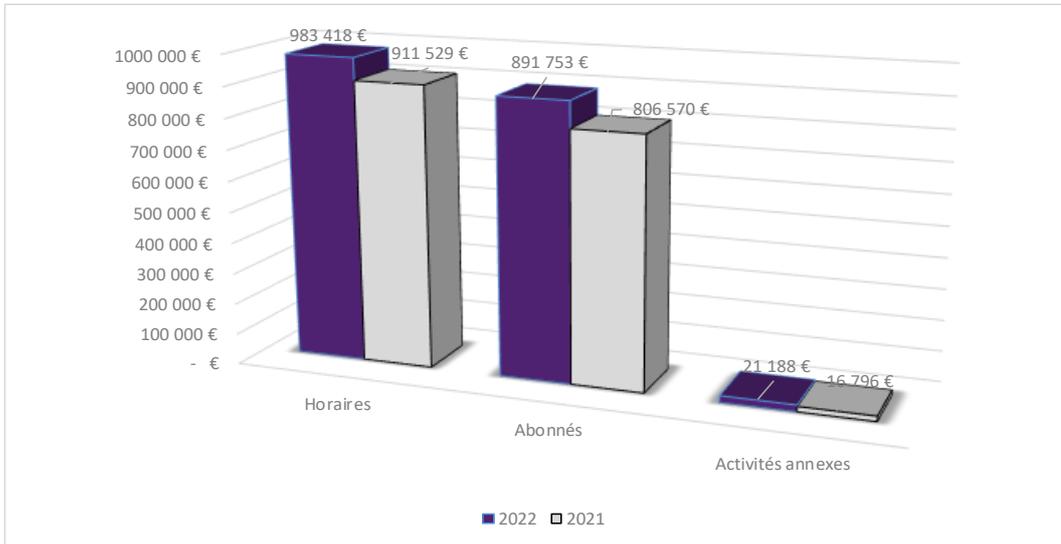
Chiffre d'affaires HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2022	705 485 €	604 501 €	14 529 €	1 324 515 €
2021	603 596 €	522 065 €	12 973 €	1 138 634 €
ECART	16,9%	15,8%	12,0%	16,3%
REPARTITION DU CA	53,3%	45,6%	1,1%	



PARC PREFECTURE

Le CA pour l'année 2022 est de 1 896 359 € HT ventilé comme suit :

Chiffre d'affaires HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2022	983 418 €	891 753 €	21 188 €	1 896 359 €
2021	911 529 €	806 570 €	16 796 €	1 734 895 €
ECART	7,9%	10,6%	26,1%	9,3%
REPARTITION DU CA	51,9%	47,0%	1,1%	

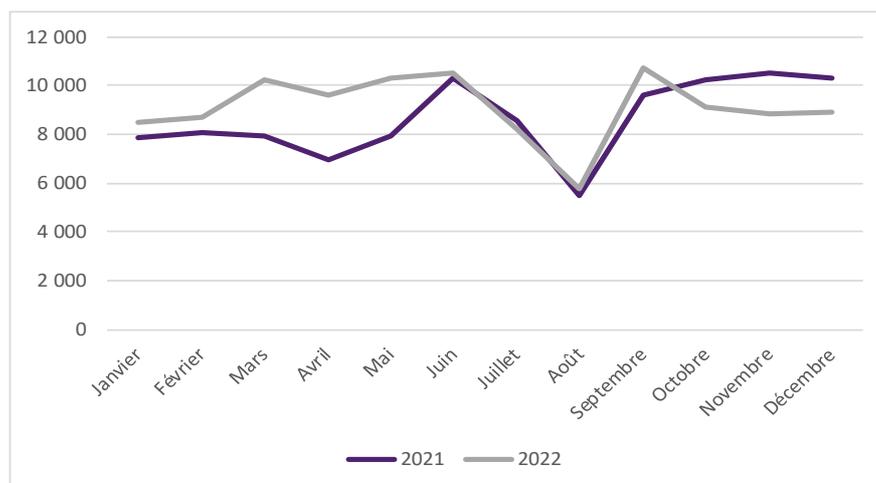


B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaire

Parc CASTELLANE

	2021	2022	ECART
Janvier	7 866	8 495	8,0%
Février	8 082	8 733	8,1%
Mars	7 936	10 221	28,8%
Avril	6 955	9 617	38,3%
Mai	7 969	10 320	29,5%
Juin	10 324	10 522	1,9%
Juillet	8 582	8 204	-4,4%
Août	5 461	5 740	5,1%
Septembre	9 619	10 762	11,9%
Octobre	10 243	9 154	-10,6%
Novembre	10 492	8 844	-15,7%
Décembre	10 294	8 926	-13,3%
Total	103 823	109 538	5,5%



PARC PREFECTURE

	2021	2022	ECART
Janvier	11 128	11 580	4,1%
Février	13 238	11 426	-13,7%
Mars	14 654	12 686	-13,4%
Avril	8 553	11 925	39,4%
Mai	10 684	13 905	30,1%
Juin	14 607	13 789	-5,6%
Juillet	13 079	11 662	-10,8%
Août	9 519	9 422	-1,0%
Septembre	14 273	13 750	-3,7%
Octobre	14 019	12 414	-11,4%
Novembre	13 655	13 904	1,8%
Décembre	15 709	16 103	2,5%
Total	153 118	152 566	-0,4%



b) Sorties gratuites

Parc CASTELLANE

	2021	2022	ECART
Janvier	562	490	-12,8%
Février	612	704	15,0%
Mars	507	695	37,1%
Avril	461	473	2,6%
Mai	477	652	36,7%
Juin	777	675	-13,1%
Juillet	473	525	11,0%
Août	449	451	0,4%
Septembre	795	551	-30,7%
Octobre	851	711	-16,5%
Novembre	862	1 490	72,9%
Décembre	707	1 876	165,3%
Total	7 533	9 293	23,4%

Année	Rendement à la place TTC
2022	122,58 €
2021	108,69 €

Parc PREFECTURE

	2021	2022	ECART
Janvier	555	876	57,8%
Février	384	453	18,0%
Mars	360	337	-6,4%
Avril	359	304	-15,3%
Mai	966	252	-73,9%
Juin	1 070	225	-79,0%
Juillet	853	351	-58,9%
Août	606	298	-50,8%
Septembre	824	552	-33,0%
Octobre	868	327	-62,3%
Novembre	959	415	-56,7%
Décembre	708	1 716	142,4%
Total	8 512	6 106	-28,3%

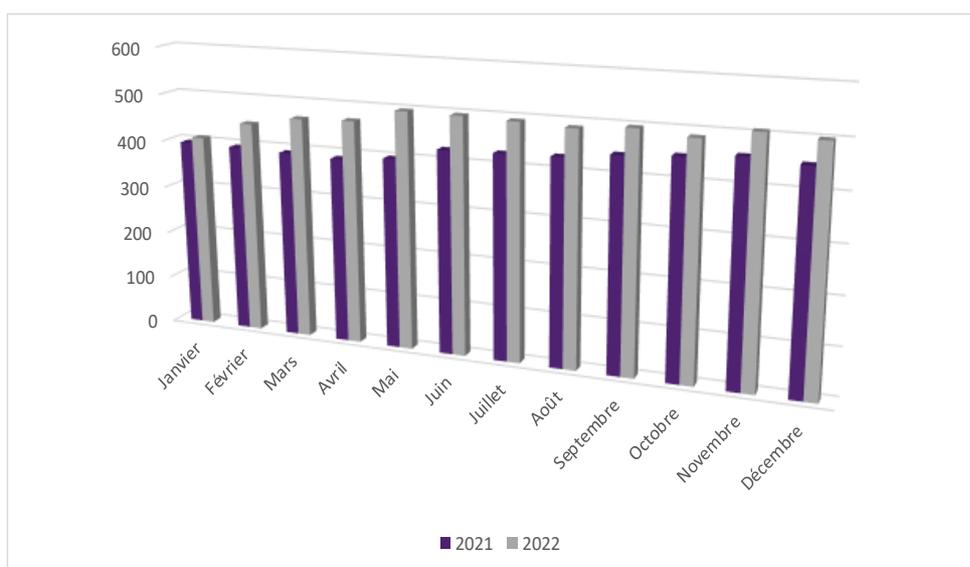
Année	Rendement à la place TTC
2022	159,07 €
2021	149,77 €

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

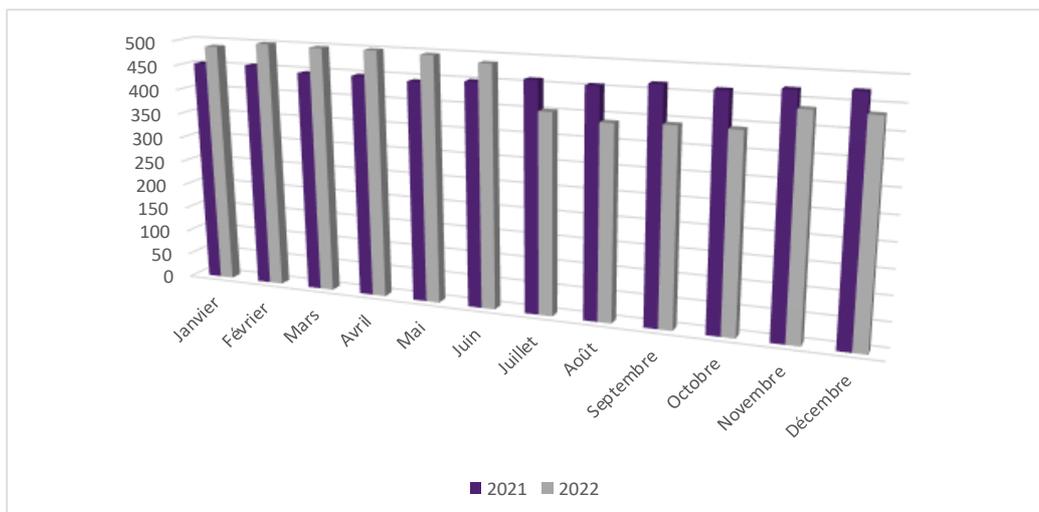
Parc CASTELLANE

Mois	2021	2022	ECART N-1
Janvier	396	408	3,0%
Février	394	446	13,2%
Mars	391	465	18,9%
Avril	388	469	20,9%
Mai	398	497	24,9%
Juin	425	496	16,7%
Juillet	427	493	15,5%
Août	430	488	13,5%
Septembre	443	497	12,2%
Octobre	450	487	8,2%
Novembre	459	507	10,5%
Décembre	452	500	10,6%
Total	421	479	14,0%



Parc PREFECTURE

Mois	2021	2022	ECART N-1
Janvier	453	489	7,9%
Février	455	500	9,9%
Mars	446	498	11,7%
Avril	447	499	11,6%
Mai	443	496	12,0%
Juin	450	486	8,0%
Juillet	460	402	-12,6%
Août	456	389	-14,7%
Septembre	466	393	-15,7%
Octobre	462	393	-14,9%
Novembre	470	437	-7,0%
Décembre	474	435	-8,2%
Total	457	451	-1,0%



b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie

Ces données ne sont pas accessibles via notre logiciel de péage actuel.

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

Les activités annexes sont portées notamment par des recettes de publicité issues du contrat national avec Clear Chanel, ainsi que le CA des zones louées (lavage de voitures).

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

Parc CASTELLANE

Année	Ticket moyen TTC	Ticket moyen TTC hors sorties gratuites
2022	7,12 €	7,73 €
2021	6,50 €	6,98 €

Parc PREFECTURE

Année	Ticket moyen TTC	Ticket moyen TTC hors sorties gratuites
2022	7,44 €	7,74 €
2021	6,77 €	7,14 €

b) Répartition des modes de paiement

Parc CASTELLANE

Année	Espèces	CB/AMEX/ Mastercard	Prélèvements	Chèques	OPNGO	Total GR	LIBER'T
2022	11 330 €	487 669 €	459 444 €	2 178 €	38 024 €	71 378 €	293 432 €
	0,83 %	35,77 %	33,70 %	0,16 %	2,79 %	5,24 %	21,52 %
2021	9 220€	483 789€	376 719€	344€	20004€	65 682€	239 489€
	0,79%	36,06%	38,06%	0,03%	1,49%	4,90%	18,85%

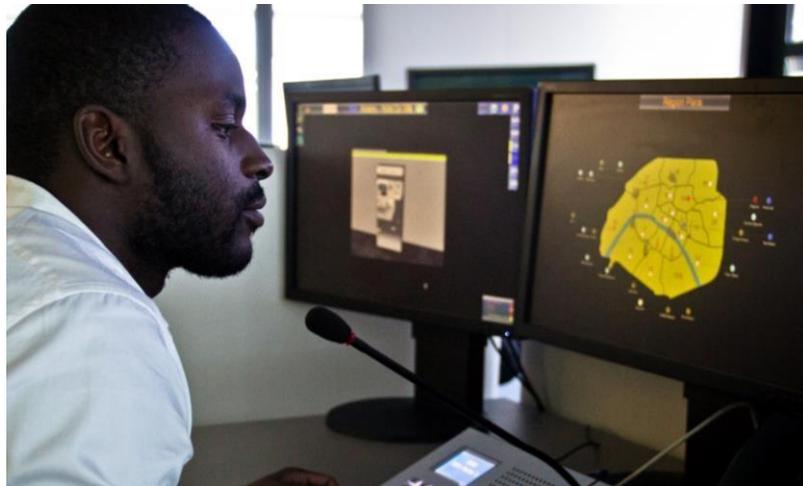
Parc PREFECTURE

Année	Espèces	CB/AMEX/ Mastercard	Prélèvements	Chèques	OPNGO	Total GR	LIBER'T
2022	24 795 €	786 635 €	528 501 €	7 515 €	49 151 €	60 021 €	294 893 €
	1,42 %	44,91 %	30,17 %	0,43 %	2,81 %	3,43 %	16,84 %
2021	26 881€	812 198€	446 317€	7 537€	29876€	58 095€	216 602€
	2,99%	49,99%	21,95%	0,69%	1,60%	4,99%	17,79%

V.QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

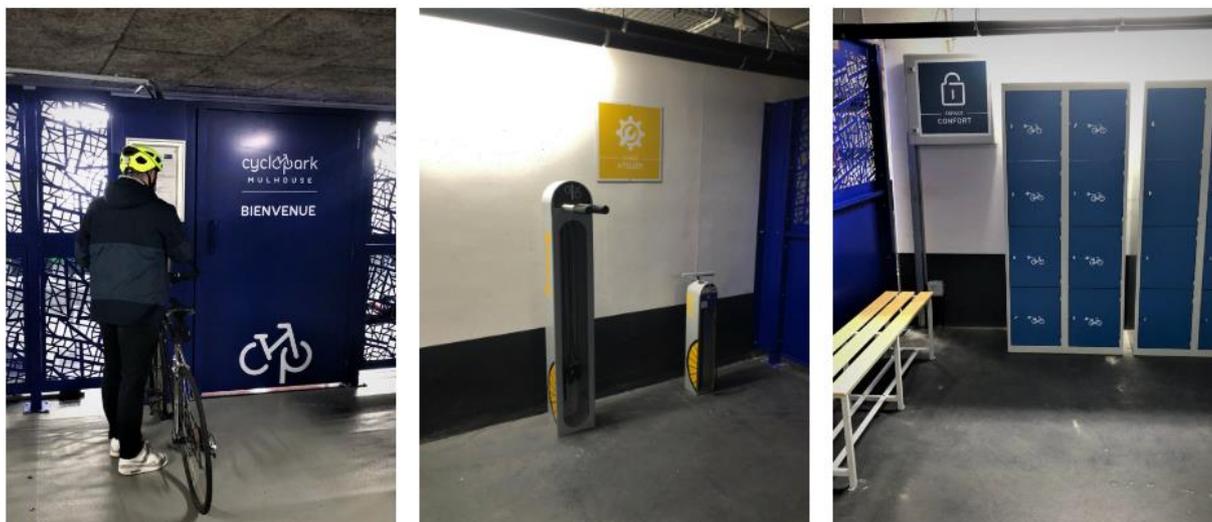
- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking: sécurité-incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur les parcs Castellane et Préfecture depuis leur construction, appuyé pour l'ensemble des parcs Marseillais (notamment en horaires de nuit) par le Centre Régional de Télé-Opération (CRTO) basé au parking Bourse, disposant des mêmes technologies et équipements que le CNTO. Le CRTO, constitué de téléopérateurs SSIAP 1 et d'un chef d'équipe SSIAP 2 et pilotant sur le terrain les ressources de notre prestataire sûreté, permet une réponse adaptée aux spécificités des sites marseillais et une réactivité maximale.

b) Service à la mobilité

CYCLOPARK

INDIGO déploie des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort...) pour une expérience client optimale.



INDIGO WEEL PRO : DES SOLUTIONS DE VELOS PARTAGES PRIVATIVE

INDIGO Weel propose une offre de vélopartage privative, autonome et clés en main aux entreprises, collectivités et toute organisation accueillant du public afin de favoriser les modes de déplacements doux sur ou depuis leurs sites.

c) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique;
- la mise en place du badge Liber't en sortie;
- la mise en place du paiement NFC;
- la lecture de plaques minéralogiques.



L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de **ses clients à mobilité réduite**. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Les parkings Préfecture et Castellane sont conformes à la norme accessibilité.

SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée;
- un éclairage orange, si la place est réservée.
-



LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie des deux parkings Préfecture et Castellane.

Le principe est simple: à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant.

STATION DE LAVAGE



STATION DE LAVAGE

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, Indigo favorise l'installation de **service de lavage de véhicule** qui permet aux clients de faire nettoyer leur voiture sans rendez-vous, pendant le temps de leur stationnement

Dans les deux parkings Castellane et Préfecture, ce service très apprécié par les clients est proposé.

d) Services digitaux

APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que :

- o trouver parmi les 3000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours;
- o vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement;
- o bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

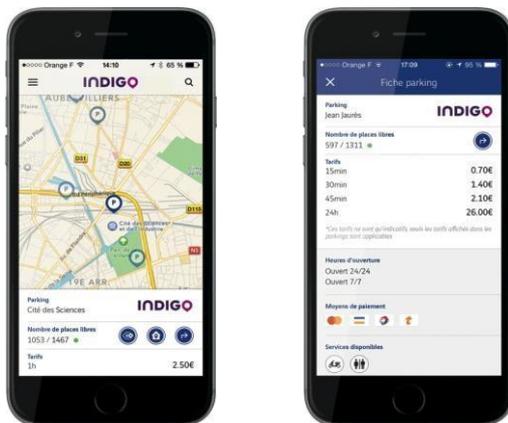
FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.



Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



PINTEREST



TWITTER



INSTAGRAM

SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.group-indigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO



La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.group-indigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies «mono-parking» ou plus globale.

INDIGO NEO

En 2016 le groupe INDIGO a créé OPnGO, 1ère solution application qui digitalise toutes les étapes du stationnement en voirie et dans les parkings.

Le 21 juin 2022, l'application OPnGO disparaît et devient INDIGO Neo, une plateforme digitale unique adaptée à tous les besoins de mobilité et accessible dans plus de 600 parkings et près de 80 villes en voirie, en France et en Europe.

INDIGO Neo, est la 1ère application qui permet de bénéficier de l'accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO, grâce à la technologie de lecture de plaque, de payer son stationnement à l'avance, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, elle offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville.



Cette nouvelle plateforme INDIGO Neo viendra s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au service de la Ville de Honfleur et de nos clients : l'accessibilité et la réservation des bornes de recharge électriques de nos parkings, le stationnement vélo sécurisé dans nos Cyclopark, les solutions pour les professionnels et gestionnaires de flottes d'entreprises... pour une mobilité toujours plus simple et plus facile.

Le service est 100% mobile, l'utilisateur doit commencer par télécharger l'application smartphone sur iOS ou Android. Une fois son compte créé, il peut activer la géolocalisation pour l'aider à trouver l'emplacement de son stationnement, sinon, il peut utiliser la barre de recherche pour entrer son adresse.



B. RECLAMATIONS CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.fr à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2022, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Castellane, plus de 915 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : **199**
- administratif, règlement, suivi vente : **338**
- incidents techniques (défaut péage,...) : **333**
- divers (objets perdus,...) : **37**
- réclamations, remarques, suggestions : **8**

En 2022, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Préfecture, plus de 1023 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : **234**
- administratif, règlement, suivi vente : **342**
- incidents techniques (défaut péage,...) : **298**
- divers (objets perdus,...) : **38**
- réclamations, remarques, suggestions : **11**

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication, etc).



C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiats. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensées pour les collaborateurs du contrat des parcs Castellane et Préfecture :



Parc	Fonction	Formation Suivie
Castellane	Agent d'Exploitation	Conformité anti-corruption
Castellane	Agent d'Exploitation	Habilitation électrique
Castellane	Agent d'Exploitation	Sensibilisation RGPD
Préfecture	Agent d'Exploitation	Conformité anti-corruption

FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Parc CASTELLANE

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- o 2 téléphones fixes
- o 1 autolaveuse
- o 2 véhicules utilitaires aménagés et 2 2-roues pour les déplacements rapides
- o 3 PC de gestion équipés du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet, ainsi qu'un PC abritant les logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage et un PC équipé du système d'aide à l'exploitation AXIOME.
- o un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- o 1 coffre,
- o l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Rampe d'entrée	1				
Rampe de sortie	1				
Panneau libre/saturé	1				
Escalier	4	3	3	3	3
Ascenseur	3	3	3	3	3
Allée de circulation	1	1	1	1	1
Entrée hall caisse	2				
EQUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Contrôleur d'entrée	2				
Contrôleur de sortie	2				
Barrière d'entrée	1				
Barrière de sortie	2				
Porte basculante	2				
Lecteur de badges	1				
Lecteur piéton	3				
Caisse automatique	2				
Colonne sèche	3	3	3	3	3
Commande pompier	1				
Déclencheur manuels	4	3	3	3	3
Extincteur	14	3	3	3	3
Bac à sable	2	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	3	3	3
Phonie	7	3	3	3	3
Caméra de surveillance	9	3	3	3	6
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Archive/technique		1			
TGBT	1				
EDF	1				
Pompe		1			1
Machinerie Ascenseur	1				
Compteurs Electriques	1				

Parc PREFECTURE

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 1 téléphone fixe,
- 1 autolaveuse
- Un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet , un PC équipé des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et d'un PC équipé du système d'aide à l'exploitation AXIOME
- un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- 1 coffre,
- l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6	Niveau -
Rampe d'entrée	1						
Rampe de sortie	1						
Panneau libre/saturé	1						
Escalier	2	2	2	2	2	2	2
Monte PMR	1						
Ascenseur	2	2	2	2	2	2	2
Allée de circulation	1	1	1	1	1	1	1
Entrée hall caisse	2						
EQUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6	Niveau -
Contrôleur d'entrée	2						
Contrôleur de sortie	2						
Barrière d'entrée	2						
Barrière de sortie	2						
Porte basculante	0						
Lecteur de badges	0						
Lecteur piéton	0						
Caisse automatique	2						
Colonne sèche	2	2	2	2	2	2	2
Commande pompier	1						
Déclencheur manuels	2	4	4	4	4	4	4
Extincteur	7	4	4	4	4	4	4
Bac à sable	1	4	3	4	3	3	3
Edicule extraction d'air	4	4	4	4	4	4	4
Phonie	7	4					
Caméra de surveillance	5	4	5	4	4	4	4
CAUX TECHNIQUES	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6	Niveau -
Archive/technique		1					
TGBT	1						
EDF	1						
Pompe				1			
Machinerie Ascenseur	1						
Compteurs Electriques	1						

e) Sûreté et sécurité

Parc CASTELLANE

Au cours de l'année 2022, nous avons constaté une augmentation significative de casses de véhicules et des vols à la roulotte. Ces vols à la roulotte ont également été signalés sur certains autres parcs de stationnement que nous gérons au sein de la Ville de Marseille.

Un phénomène s'est également accentué au cours de cette année, en la présence de nombreux toxicomane venant se réfugier dans les recoins du parc de stationnement afin de s'administrer des produits illicites, laissant au passage des objets dangereux tels que seringues, taches de sang et autres. Ces incidents ont eu un impact négatif sur l'attractivité de notre parc de stationnement.

Pour lutter contre ces problèmes, il est important que les autorités compétentes prennent des mesures pour renforcer la sécurité. Cela peut inclure l'installation de système de sécurisation supplémentaire ainsi qu'une augmentation de la présence policière.

La société Indigo a d'ores et déjà pris des dispositions plus importantes avec la mise en place de présence renforcé de maître-chien et présence d'agents de sécurité pour endiguer ce phénomène.

Nous avons également entrepris au cours du dernier trimestres 2022, des échanges plus fréquents avec les services de l'ordre afin qu'ils puissent coordonner leurs opérations de façon plus ciblée et menant des résultats plus probants.

Enfin il est important de noter que nous observons que ces phénomènes sont généralisés et ce sont grandement accentués au sein de la Ville de Marseille.

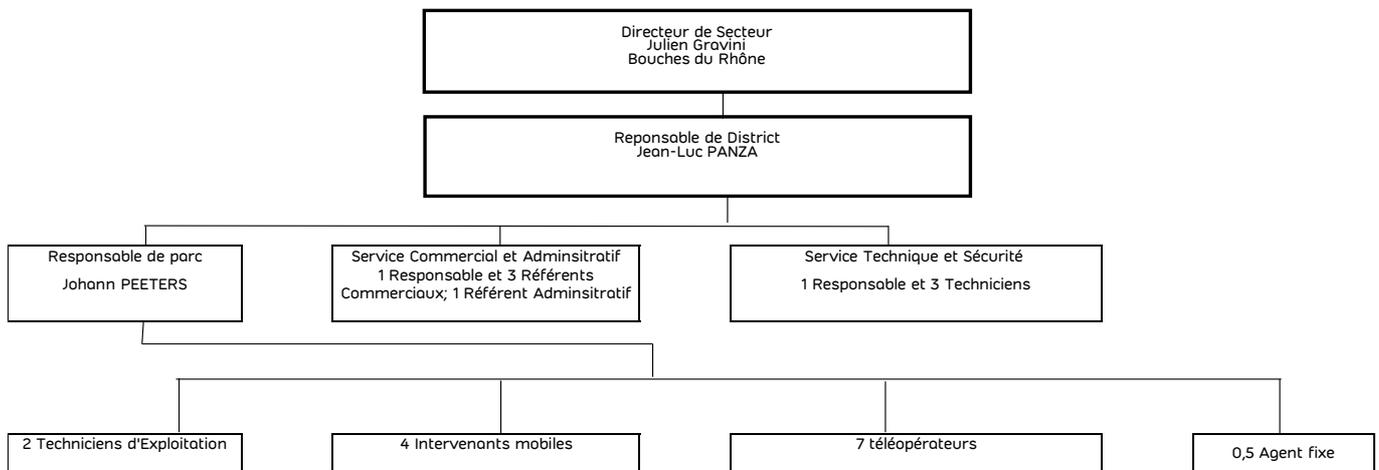
Parc PREFECTURE

Ce parc étant à proximité immédiate de la Préfecture nous observons que les problématiques rencontrées sur les autres exploitations sont beaucoup moins présentes sur ce parc.

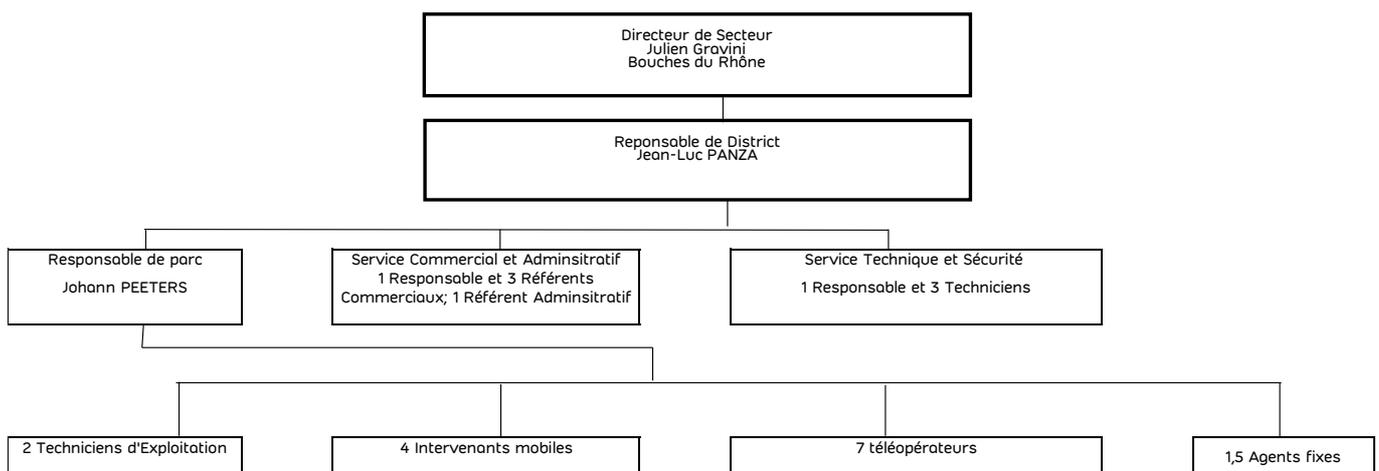
VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2022

Parc CASTELLANE



Parc PREFECTURE



B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

Parc CASTELLANE

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	4 871 €	0,06
Responsable de site	4 321 €	0,10
CRTO	21 234 €	0,50
Service Sécurité et Technique	10 652 €	0,20
Service Commercial et Admin	9 900 €	0,25
Agents d'exploitation et Techniciens	41 800 €	1,32
Total	92 778 €	2,43

Parc PREFECTURE

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	10 825 €	0,15
Responsable de site	13 321 €	0,30
CRTO	32 234 €	0,80
Service Sécurité et Technique	15 652 €	0,30
Service Commercial et Admin	14 900 €	0,35
Agents d'exploitation et Techniciens	143 090 €	4,50
Total	230 022 €	6,40

2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

COMPTE PREVISIONNEL VERSUS REALISE POUR L'ANNEE

PARC CASTELLANE

en euros H.T.	ANNEE 2022		
Comparatif réalisé / Budgété N	Budget 2022	Réalisé 2022	Ecart Budget/Réalisé
Horaires parcs	628 916	705 485	76 569
Abonnés parcs	512 000	604 501	92 501
Voirie			
Garantie de recettes villes		31 174	31 174
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	15 074	14 529	-545
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 155 990	1 355 689	199 699
Subventions d'exploitation			
Autres Produits		1	
Sous Total Autres Produits	0	1	
Total Produits d'Exploitation	1 155 990	1 355 690	199 700
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-117 420	-92 778	24 642
Personnel Contrat à Durée Déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-11 100	-12 614	-1 514
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-15 000	-19 000	-4 000
Prestations de Nettoyage	-34 300	-36 575	-2 275
Prestations de Gardiennage	-26 100	-23 337	2 763
Sous Total Frais de Personnel	-203 920	-184 304	19 616
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-41 500	-65 841	-24 341
Entretien : Contrats	-20 900	-20 584	316
Electricité, Fluides	-33 200	-33 680	-480
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-6 000	-8 290	-2 290
Location Matériel d'Exploitation	-1 500	-4 001	-2 501
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-103 100	-132 396	-29 296
Actions Commerciales	-2 300	-730	1 570
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-12 104	-11 625	479
Frais Administratifs et Divers	-6 000	-6 394	-394
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-20 404	-18 749	1 655
Total Charges Directes d'Exploitation	-327 424	-335 449	-8 025
Police d'Assurances	-6 936	-9 501	-2 565
Sinistres		1 488	1 488
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 780	-6 778	-998
Redevances Aux Concédants			
Taxes et Versements Assimilés	-99 048	-100 006	-958
Autres Charges et Provisions Courantes		-5 816	-5 816
Charges de Gros Entretien	-15 000	-935	14 065
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-25 432	-23 860	1 572
Frais Généraux Siège	-78 029	-95 305	-17 276
Total Autres Charges d'Exploitation	-230 225	-240 713	-10 488
Total Autres Charges d'Exploitation	-230 225	-240 713	-10 488
Total Charges d'Exploitation	-557 649	-576 162	-18 513
Autres Charges Non Courantes			
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		-1 107	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-319 564	-290 470	29 094
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-319 564	-291 577	27 987
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-319 564	-291 577	27 987
EBIT	278 777	487 951	209 174
Frais Financiers	-212 597	-284 754	-72 157
Total Frais Financiers	-212 597	-284 754	-72 157
Total Frais Financiers	-212 597	-284 754	-72 157

PARC PREFECTURE

en euros H.T. ANNEE 2022			
Comparatif réalisé / Budgété N	Budget 2022	Réalisé 2022	Ecart Budget/Réalisé
Horaires parcs	919 756	983 418	63 662
Abonnés parcs	781 559	891 753	110 194
Voirie			
Garantie de recettes villes		45 998	45 998
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	20 059	21 188	1 129
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 721 374	1 942 357	220 983
Subventions d'exploitation			
Autres Produits		1 196	
Sous Total Autres Produits	0	1 196	
Total Produits d'Exploitation	1 721 374	1 943 553	222 179
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-238 696	-230 022	8 674
Personnel Contrat à Durée Déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 500	-2 725	775
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-4 000	-5 310	-1 310
Prestations de Nettoyage	-35 700	-32 868	2 832
Prestations de Gardiennage	-20 000	-11 274	8 726
Sous Total Frais de Personnel	-301 896	-282 199	19 697
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-22 000	-28 489	-6 489
Entretien : Contrats	-30 400	-21 799	8 601
Electricité, Fluides	-37 000	-36 537	463
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-3 000	-3 037	-37
Location Matériel d'Exploitation	-500	-1 106	-606
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-92 900	-90 968	1 932
Actions Commerciales	-800	-564	236
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-14 704	-13 877	827
Frais Administratifs et Divers	-1 200	-1 058	142
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-16 704	-15 499	1 205
Total Charges Directes d'Exploitation	-411 500	-388 666	22 834
Police d'Assurances	-10 328	-12 111	-1 783
Sinistres		-2 032	-2 032
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-8 607	-9 712	-1 105
Redevances Aux Concédants			
Taxes et Versements Assimilés	-127 860	-132 084	-4 224
Autres Charges et Provisions Courantes		-804	-804
Charges de Gros Entretien	-12 000	-7 507	4 493
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-37 870	-34 185	3 685
Frais Généraux Siège	-116 193	-136 548	-20 355
Total Autres Charges d'Exploitation	-312 858	-334 983	-22 125
Total Autres Charges d'Exploitation	-312 858	-334 983	-22 125
Total Charges d'Exploitation	-724 358	-723 649	709
Autres Charges Non Courantes			
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		-28	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-296 990	-311 665	-14 675
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-296 990	-311 693	-14 703
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-296 990	-311 693	-14 703
EBIT	700 026	908 211	208 185
Frais Financiers	-215 080	-291 336	-76 256
Total Frais Financiers	-215 080	-291 336	-76 256
Total Frais Financiers	-215 080	-291 336	-76 256
Resultat Net avant Impot Parc	484 946	616 875	131 929

COMPTES DU DELEGATAIRE

PARC CASTELLANE

EN H.T.	Année 2021	Année 2022
Horaires parcs	603 596	705 485
Abonnés parcs	522 065	604 501
Voirie		
Garantie de recettes villes		31 174
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires		
Activités annexes	12 973	14 529
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 138 634	1 355 689
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	121	1
Sous Total Autres Produits	121	1
Total Produits d'Exploitation	1 138 755	1 355 690
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-95 500	-92 778
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-12 694	-12 614
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 642	-19 000
Prestations de Nettoyage	-27 720	-36 575
Prestations de Gardiennage	-13 506	-23 337
Sous Total Frais de Personnel	-155 062	-184 304
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-49 034	-65 841
Entretien : Contrats	-24 685	-20 584
Electricité, Fluides	-29 026	-33 680
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-7 054	-8 290
Location Matériel d'Exploitation	-2 745	-4 001
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-112 544	-132 396
Actions Commerciales	-319	-730
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-10 922	-11 625
Frais Administratifs et Divers	-4 213	-6 394
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-15 454	-18 749
Total Charges Directes d'Exploitation	-283 060	-335 449
Police d'Assurances	-8 825	-9 501
Sinistres	-19 636	1 488
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 693	-6 778
Redevances Aux Concédants		
Taxes et Versements Assimilés	-92 370	-100 006
Autres Charges et Provisions Courantes	-646	-5 816
Charges de Gros Entretien	-14 521	-935
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-22 317	-23 860
Frais Généraux Siège	-72 531	-95 305
Total Autres Charges d'Exploitation	-236 539	-240 713
Total Autres Charges d'Exploitation	-236 539	-240 713
Total Charges d'Exploitation	-519 599	-576 162
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		-1 107
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-297 313	-290 470
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 313	-291 577
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 313	-291 577
EBIT	321 843	487 951
Frais Financiers	-206 473	-284 754
Total Frais Financiers	-206 473	-284 754
Total Frais Financiers	-206 473	-284 754
Resultat Net avant Impot Parc	115 370	203 197

PARC PREFECTURE

EN H.T.	Année 2021	Année 2022
Horaires parcs	911 529	983 418
Abonnés parcs	806 570	891 753
Voirie		45 998
Garantie de recettes villes		
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires		
Activités annexes	16 796	21 188
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 734 895	1 942 357
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	-39	1 196
Sous Total Autres Produits	-39	1 196
Total Produits d'Exploitation	1 734 856	1 943 553
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-212 169	-230 022
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 160	-2 725
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 538	-5 310
Prestations de Nettoyage	-36 279	-32 868
Prestations de Gardiennage	-8 290	-11 274
Sous Total Frais de Personnel	-265 436	-282 199
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-36 956	-28 489
Entretien : Contrats	-28 693	-21 799
Electricité, Fluides	-22 526	-36 537
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-2 863	-3 037
Location Matériel d'Exploitation	-303	-1 106
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-91 341	-90 968
Actions Commerciales	-575	-564
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-12 907	-13 877
Frais Administratifs et Divers	-157	-1 058
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-13 639	-15 499
Total Charges Directes d'Exploitation	-370 416	-388 666
Police d'Assurances	-10 970	-12 111
Sinistres	-1 958	-2 032
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-8 674	-9 712
Redevances Aux Concédants		
Taxes et Versements Assimilés	-127 295	-132 084
Autres Charges et Provisions Courantes	-13 859	-804
Charges de Gros Entretien	-3 187	-7 507
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-34 004	-34 185
Frais Généraux Siège	-110 513	-136 548
Total Autres Charges d'Exploitation	-310 460	-334 983
Total Autres Charges d'Exploitation	-310 460	-334 983
Total Charges d'Exploitation	-680 876	-723 649
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-434	-28
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-311 149	-311 665
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-311 583	-311 693
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-311 583	-311 693
EBIT	742 397	908 211
Frais Financiers	-206 646	-291 336
Total Frais Financiers	-206 646	-291 336
Total Frais Financiers	-206 646	-291 336
Resultat Net avant Impot Parc	535 751	616 875

COMPTES PREVISIONNELS 2023

PARC CASTELLANE

EN H.T.	Budget initial 2023
Horaires parcs	719 895
Abonnés parcs	480 000
Voirie	
Garantie de recettes villes	96 000
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	
Activités annexes	14 435
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 310 330
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	
Sous Total Autres Produits	0
Total Produits d'Exploitation	1 310 330
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-124 130
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-12 000
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-10 000
Prestations de Nettoyage	-35 000
Prestations de Gardiennage	-29 000
Sous Total Frais de Personnel	-210 130
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-46 500
Entretien : Contrats	-20 200
Electricité, Fluides	-68 060
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-6 000
Location Matériel d'Exploitation	-2 500
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-143 260
Actions Commerciales	-6 231
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-27 000
Frais Administratifs et Divers	-6 000
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-39 231
Total Charges Directes d'Exploitation	-392 621
Police d'Assurances	-7 862
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-6 552
Redevances Aux Concédants	
Taxes et Versements Assimilés	-100 849
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-12 500
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-28 827
Frais Généraux Siège	-88 447
Total Autres Charges d'Exploitation	-245 037
Total Autres Charges d'Exploitation	-245 037
Total Charges d'Exploitation	-637 658
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-325 918
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-325 918
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-325 918
EBIT	346 754
Frais Financiers	-199 440
Total Frais Financiers	-199 440
Total Frais Financiers	-199 440
Resultat Net avant Impot Parc	147 314

PARC PREFECTURE

EN H.T.	Budget initial 2023
Horaires parcs	981 030
Abonnés parcs	550 000
Voirie	
Garantie de recettes villes	165 000
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	
Activités annexes	21 424
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 717 454
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	
Sous Total Autres Produits	0
Total Produits d'Exploitation	1 717 454
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-309 638
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 500
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-4 000
Prestations de Nettoyage	-35 700
Prestations de Gardiennage	-22 000
Sous Total Frais de Personnel	-374 838
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-30 500
Entretien : Contrats	-29 200
Electricité, Fluides	-75 850
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-3 000
Location Matériel d'Exploitation	-1 000
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-139 550
Actions Commerciales	-5 952
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-35 000
Frais Administratifs et Divers	-1 200
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-42 152
Total Charges Directes d'Exploitation	-556 540
Police d'Assurances	-10 305
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-8 587
Redevances Aux Concédants	
Taxes et Versements Assimilés	-134 150
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-13 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-37 784
Frais Généraux Siège	-115 928
Total Autres Charges d'Exploitation	-319 754
Total Autres Charges d'Exploitation	-319 754
Total Charges d'Exploitation	-876 294
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-313 462
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-313 462
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-313 462
EBIT	527 698
Frais Financiers	-202 743
Total Frais Financiers	-202 743
Total Frais Financiers	-202 743
Resultat Net avant Impot Parc	324 955

II. COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE

EN H.T.	Année 2021	Année 2022
Horaires parcs	1 515 125	1 688 903
Abonnés parcs	1 328 635	1 496 254
Voirie		
Garantie de recettes villes		77 172
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires		
Activités annexes	29 769	35 717
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 873 529	3 298 046
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	82	1 197
Sous Total Autres Produits	82	1 197
Total Produits d'Exploitation	2 873 611	3 299 243
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-307 669	-322 800
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-15 854	-15 339
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-11 180	-24 310
Prestations de Nettoyage	-63 999	-69 443
Prestations de Gardiennage	-21 796	-34 611
Sous Total Frais de Personnel	-420 498	-466 503
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-85 990	-94 330
Entretien : Contrats	-53 378	-42 383
Electricité, Fluides	-51 552	-70 217
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-9 917	-11 327
Location Matériel d'Exploitation	-3 048	-5 107
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-203 885	-223 364
Actions Commerciales	-894	-1 294
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-23 829	-25 502
Frais Administratifs et Divers	-4 370	-7 452
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-29 093	-34 248
Total Charges Directes d'Exploitation	-653 476	-724 115
Police d'Assurances	-19 795	-21 612
Sinistres	-21 594	-544
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-14 367	-16 490
Redevances Aux Concédants		
Taxes et Versements Assimilés	-219 665	-232 090
Autres Charges et Provisions Courantes	-14 505	-6 620
Charges de Gros Entretien	-17 708	-8 442
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-56 321	-58 045
Frais Généraux Siège	-183 044	-231 853
Total Autres Charges d'Exploitation	-546 999	-575 696
Total Autres Charges d'Exploitation	-546 999	-575 696
Total Charges d'Exploitation	-1 200 475	-1 299 811
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-434	-1 135
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-608 462	-602 135
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-608 896	-603 270
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-608 896	-603 270
EBIT	1 064 240	1 396 162
Frais Financiers	-413 119	-576 090
Total Frais Financiers	-413 119	-576 090
Total Frais Financiers	-413 119	-576 090
Resultat Net avant Impot Parc	651 121	820 072

III. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.



ANNEXES

- Annexe 1 : Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 2 : Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (Article R 1411-7 I-a et b du CGCT)
- Annexe 3 : Règles et méthodes comptables (I - a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation
- Annexe 4 : Bilan et comptes de résultat de la Société Concessionnaire



**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2022)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente ou titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).



A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (l-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1^o-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2022.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1^o - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2022 (art. R 3131-4 1^o -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1^o - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1^o - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux - La Défense, le 30 mars 2023

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2022 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2022, il est appliqué un pourcentage de 5.7 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2022. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.



ANNEXE 2

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE
Exercice 2022

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2022, l'affectation des frais de structure correspond à 8,63% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homoux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

INDIGO

ANNEXE 2

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.



ANNEXE 2

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

**STE MEDITERRANEENNE DE
STATIONNT**

Comptes annuels au 31/12/2022

1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense

Société en nom collectif

N° RCS 383837440

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
BILAN - ACTIF.....	3
BILAN - PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT.....	5
COMPTE DE RESULTAT (suite).....	6
Faits caractéristiques et changements de méthode.....	7
Règles et méthodes comptables.....	8
Règles et méthodes comptables (suite).....	9
Etat de l'actif immobilisé.....	10
Etat des amortissements.....	11
Etat des provisions.....	12
Etat des échéances des créances et des dettes.....	13
Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....	14
Listes des filiales et des participations.....	15
Variation des capitaux propres.....	16
Engagements hors bilan.....	17
Fiscalité différée ou latente.....	18
Charges et produits exceptionnels.....	19
Entreprises liées.....	20

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

BILAN-ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	25 983 663	15 896 134	10 087 530	10 598 867
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles	21 666		21 666	91 739
TOTAL immobilisations incorporelles	26 005 329	15 896 134	10 109 195	10 690 607
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	3 332	3 332		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	3 332	3 332		
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	26 008 661	15 899 466	10 109 195	10 690 607
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	241 380	19 685	221 695	51 193
Autres créances	285 934		285 934	332 153
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	527 315	19 685	507 630	383 346
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	237 433		237 433	321 341
TOTAL Disponibilités	237 433		237 433	321 341
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	764 748	19 685	745 062	704 687
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	26 773 409	15 919 151	10 854 258	11 395 294
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :				

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

BILAN-PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	24 490	24 490
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 324 838	978 077
Subventions d'investissement	470 638	495 563
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 319 966	2 998 130
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	3 270 367	4 360 489
TOTAL Dettes financières (1)	3 270 367	4 360 489
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	74 898	33 439
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	235 217	287 736
Dettes fiscales et sociales (1)	135 348	57 128
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	23 658	104 485
Autres dettes (1)	3 571 992	3 404 461
TOTAL Dettes	4 041 113	3 887 248
Produits constatés d'avance (1)	222 812	149 426
TOTAL DETTES (IV)	7 534 291	8 397 164
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	10 854 258	11 395 294
(1) dont à plus d'un an	2 205 205	3 299 406
dont à moins d'un an	5 254 188	5 064 319
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue biens		
Production vendue services	3 298 045	2 873 563
Chiffre d'affaires net	3 298 045	2 873 563
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13	3 866
Autres produits	1	49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 298 059	2 877 478
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	1 011 048	930 311
Impôts, taxes et versements assimilés	51 089	42 063
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	624 150	630 044
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 658	17 662
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	192 620	180 978
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 880 564	1 801 057
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 417 495	1 076 421
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 196	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 196	
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	118 779	123 269
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	118 779	123 269
RÉSULTAT FINANCIER	-117 582	-123 269
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 299 913	953 152

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 925	24 925
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	24 925	24 925
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	24 925	24 925
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 324 180	2 902 403
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 999 342	1 924 326
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	1 324 838	978 077
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	118 779	123 269
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2022 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SA INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		25 962 590		42 739
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		25 962 590		42 739
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3 332		
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		3 332		
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		25 965 922		42 739

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				26 005 329	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)				26 005 329	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			3 332	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)				3 332	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				26 008 661	

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 271 984	624 150		15 896 134
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	15 271 984	624 150		15 896 134
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements			
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 332		3 332
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	3 332			3 332
TOTAL GENERAL (I+II)	15 275 316	624 150		15 899 466

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	18 040	1 658	13	19 685
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	18 040	1 658	13	19 685
TOTAL GENERAL (I+II+III)	18 040	1 658	13	19 685
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 658	13	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciations des titres mis en équivalence				

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)				
Clients douteux ou litigieux		25 048	25 048	
Autres créances clients		216 333	216 333	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	43 146	43 146	
	Autres impôts			
	Divers	130 094	130 094	
Groupes et associés				
Débiteurs divers		112 695	112 695	
Charges constatées d'avance				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		527 315	527 315	
TOTAL DES CREANCES (I+II)		527 315	527 315	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		3 270 367	1 090 367	2 180 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		235 217	235 217		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	131 376	131 376		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 972	3 972		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		23 658	23 658		
Groupes et associés		3 065 094	3 065 094		
Autres dettes		506 898	506 898		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		222 812	197 607	16 803	8 402
TOTAL DES DETTES		7 459 393	5 254 188	2 196 803	8 402
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 090 000			

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 500 000						1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles	24 490						24 490
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice	978 077	1 324 838		-978 077			1 324 838
Subventions d'investissement	495 563		-24 925				470 638
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 998 130	1 324 838	-24 925	-978 077			3 319 966

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales	100 000			100 000	15,00
Parts fondateurs					
TOTAL	100 000			100 000	

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
TOTAL	

ENGAGEMENTS DONNES	
Cautions bancaires pour garantie de bonne execution des clauses des conventions de concession	59 440
TOTAL	59 440

Les engagements de retraite sont calculés sur la base des hypothèses suivantes :

	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation		
Taux d'inflation		
Taux de revalorisation des salaires		
Durée active résiduelle moyenne probable des employés		

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	715 677	178 919
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	715 677	178 919
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations		
Charges à payer		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total		
Situation différée nette		178 919

(1) Taux d'impôt : 25,00%

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2022

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées		
Prêts		
Immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	21 551	
Autres créances	86 639	
Créances	108 190	
Emprunts et dettes financières divers		3 270 367
Dettes financières		3 270 367
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		222 433
Dettes sur immobilisations		11 880
Autres dettes		3 068 895
Dettes		3 303 208

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	998 253	
Charges et produits financiers	118 779	
Charges et produits exceptionnels		